

Glanures

● Raymont Lepage, gérant de Le Bonne Entente Coop a joué une magnifique partie de 203 aux 10 quilles.

● Les gagnants de la séance du 18 mars, au Club de Bridge de Rimouski, sont: Mme Gaétane Fournier avec M. Fernand Grenon. A celle de dimanche, le 21 mars, Mlle Marcelle Bélanger et Mme Denise Laberge se sont signalées en arrivant premières. Félicitations.

● Aurons-nous notre traversier prochainement? Le Radisson serait certainement le bienvenu. Souhaitons tous que l'on réussira à organiser ce service indispensable.

● Il y aura à l'avenir un concours d'amateurs à l'hôtel du Havre de Rimouski-Est. Nous prions les intéressés qui voudraient prendre part à ces concours d'amateurs de signaler 723-1636.

● Paroissiens de St-Germain et amateurs de bingo n'oubliez pas de participer nombreux à notre bingo paroissial qui a lieu tous les dimanches soir à la sacristie de la Cathédrale. Dimanche prochain, le 28 mars, le gros lot sera de \$75.00. Venez en foule.

● Cours de conditionnement physique, à l'Université du Québec. Date: du 23 mars au 25 mai. Pour information, 723-3079.

● Dimanche le 7 mars, au Club des Raquetteurs, avait lieu la remise des Trophées du Club de cartes 500. Chez les dames, Mme Léonard Bérubé, de Ste-Agnès, tandis que chez les hommes, M. André-Guy Pineau, de Sacré-Coeur, furent les vainqueurs. Félicitations aux gagnants.

● Le CODE postal canadien sera lancé à Ottawa le 1er avril. En annonçant cette nouvelle, M. Jean-Pierre Côté, ministre responsable des Postes, a dit que le nouveau système serait instauré dans tout le Canada d'ici au début de 1974 et que les CODES feront partie de chaque adresse postale canadienne de façon permanente.

Le CODE sera adopté au Québec au début de 1974. Il renferme de nombreux renseignements et peut même désigner un côté de section de rue ou des éléments encore plus précis de l'adresse postale dans certains cas.

● Le rapport de l'inspecteur des bâtiments pour le mois de février 1971 indique que 12 permis ont été accordés au cours du mois, lesquels représentent une valeur de \$219,250.00 alors que pour le même mois, en 1970, 23 permis avaient été accordés pour une valeur de \$139,850.00.

● Le rapport du Directeur de la Sûreté Municipale pour le mois de février 1971 dans lequel on trouve la somme de \$670.50 a été perçue en amendes diverses, que 21 personnes

ont comparu devant le juge de district, aucun devant la Cour municipale, et que 314 appels ont été reçus durant le mois.

● Le rapport du Chef des Pompiers pour le mois de février 1971 indique que la brigade a répondu à 9 appels pour débuts d'incendies et que \$1,000.00 de dommages ont été causés.

● Quatre mordus du golf sont présentement en voyage en Caroline du Sud, ou plutôt partiront le 31 mars. Il s'agit de MM. Gérald Leblond, Raymond Crevier, Roger Doucet et Jean-Marc Bouchard, de Rimouski. Les deux premiers se promettent bien de conserver leur "leadership" comme l'année dernière. Roger et Jean-Marc n'ont gu'à se bien tenir...

● En passant, bon voyage à ces quatre messieurs...

● Les nouveaux bureaux de Québec-Téléphone qui, surtout depuis qu'ils sont situés à 226 est rue St-Germain, sont très spacieux et des plus accueillants...

● Vendredi, le 5 mars, la séance du Conseil de la Cité de Rimouski fut remise parce qu'il n'y avait pas quorum. Devenez pourquoi? Je vous le donne en mille... Mais, c'est cette tempête de neige, voyons!

● La campagne "Carême de Partage 71" sera concentrée cette année sur une période de dix jours, dix jours pour le développement des peuples du Tiers-Monde, du 18 au 28 mars. Cette dernière date coïncide avec la tenue d'une collecte dans toutes les églises du pays. Le thème retenu pour cet appel est "Un espoir... le développement".

● Claude Raymond, as lanceur de relève des Expos de Montréal, accomplit un magnifique travail de promotion à la Société des Artisans, coopérative d'assurance-vie. Il s'occupe particulièrement de promouvoir le fonds "Superfix" auprès des sociétaires et du public en général.

● Mmes Hélène Fortin et Huguette Poirier participeront à des cours de Politique Familiale organisés par la Fédération des Unions de Familles, les 12, 13 et 26-27 mars. Ces cours sont organisés en vue d'obtenir une politique familiale reconnue et légalisée par les gouvernants.

● M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences sociales à l'Université de Montréal et M. Jacques Henripin, Directeur du Département de Démographie de l'université de Montréal, donneront ces cours en collaboration avec la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

● M. Germain Dufour, de Montréal, vient d'être promu chef divisionnaire de la vente pour l'est, à la division Supersweet de Robin Hood Multifoods Limited. Auparavant chef de la vente de la région de Montréal, M. Dufour sera désormais responsable des régions de Montréal et de Québec.

● Diplômé de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, M. Dufour est entré au service de Robin Hood Multifoods Limited

à Québec en 1957. Deux ans plus tard, il passa à la division des moulées Supersweet de la compagnie à titre de représentant, puis il devint chef territorial de la vente dans la région de Québec, avec bureau à Amqui.

● L'Honorable Jean Chrétien, Ministre des affaires indiennes et du nord canadien, à la suite d'une requête du Conseil municipal de Val-Brillant au sujet de l'aménagement d'un parc national dans la Vallée de la Matapédia, a assuré monsieur Guy LeBlanc, député de Rimouski à la Chambre des communes, que la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques a l'intention, cet été, d'effectuer conjointement avec les autorités provinciales, une étude de cette région, afin de découvrir si possible, les secteurs qui répondent aux normes d'un parc national.

● Un sportif bien connu, M. Robert Forbes est le nouveau vendeur du distributeur local Fiat - Volvo Raymond D'Auteuil.

● Comment nommera-t-on le nouvel édifice de la rue St-Germain de Québec-Téléphone, qui vient d'ouvrir ses portes?

● Plusieurs suggestions sont parvenues au service des Relations publiques. Entre autres: TEL-COMM., TEL-CENTRE, TELSIT... selon Québec-Téléphone Nouvelles.

● Le Conseil du Travail du Bas St-Laurent se réunira en assemblée régulière, le 28 mars au local 103 du Centre Civique de Rimouski à 14.00 hres.

● On sait que cet organisme régional groupe les syndicats affiliés à la Fédération des Travailleurs du Québec (F.T.Q.) et au Congrès de Travail du Canada (C.T.C.).

● En plus de la distribution extérieure du journal "Le Rimouskois", la Direction a décidé de couvrir la ville le plus entièrement possible. Nous avons ajouté des maisons appartements de plus, tout cela dans le but de satisfaire plus adéquatement nos lecteurs et nos annonceurs.

● Dans le compte rendu des funérailles de M. François Pouliot, un nom a été omis soit: M. Gino Pouliot fils du défunt.

● Spectacle en l'auditorium du CEGEP, mercredi le 31 mars à 8 heures 30. Pauline Julien. Mme Julien donnera, comme à l'accoutumée tout ce qu'elle peut pour vous faire passer une agréable soirée. Ne le manquez pas.

CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 2843 de Rimouski, en collaboration avec la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, mettront en chantier d'ici trois semaines environ, la construction de 32 logements destinés aux personnes de 50 ans et plus, à revenus moyens.

Cette réalisation fera suite aux efforts entrepris par un groupe de Chevaliers qui veulent réorienter la Chevalerie Colombienne en s'affirmant dans leur milieu, près des leurs comme il leur est demandé de faire, dans la poursuite de leur but d'Unité de Charité et de Fraternité.

C'est ainsi qu'après plusieurs démarches, nous verrons s'ériger dans le centre-ville, sur les fondations de leur bâtisse actuelle, un immeuble de quatre (4) étages qui portera le nom de Edifice Le Chevalier.

En plus de contenir 32 logements, il y aura au sous-sol de cet édifice, 3 salles dont l'une servira de lieu de récréation pour les locataires et leurs amis, l'autre demeurera le lieu de rencontre des Chevaliers et enfin la troisième sera mise au service des Chevaliers ou autres personnes pour tenir lieu de réunions selon le besoin. On s'emploiera surtout à faire servir ces salles polyvalentes pour la promotion individuelle et sociale, afin de revaloriser la personne humaine, la famille et enfin pour le bien de toute la communauté Rimouskoise et environnante.

Les plans d'architecture ont



M. ROLAND AMIOT, Prés.

été conçue par l'architecte Gaston Martin, les plans de structure par la firme Ménard & Marsan et les plans de mécanique par les ingénieurs Gilbert, Bourassa, Gagné & Morin.

La construction de l'Edifice a été confiée à Construction St-Hilaire Ltée qui a présenté la plus basse soumission à l'épreuve du feu.

Cet investissement de l'ordre de \$440,000.00, le projet terminé, suivant son objet et ses buts, est unique à date au Québec et dans plusieurs provinces, ce sera donc une belle réalisation à l'honneur des Chevaliers, de la population en général et des organismes gouvernementaux qui y contribueront.

Pour les plus jolies tentures, le meilleur service et les meilleurs prix, visitez

La Boutique du Tissu de Rimouski Enr.

CONFECTION ET INSTALLATION DE TENTURES

TISSU A LA VERGE — Estimé gratuit

Tél.: 723-1039

97, avenue St-Louis — Rimouski, Qué.

Le règlement des poids lourds

Sur la recommandation du ministre des Transports, le gouvernement du Québec a adopté un règlement relatif aux poids maxima des véhicules automobiles circulant sur les routes de Québec.

Compte tenu des restrictions imposées par l'autorité compétente quant à la résistance des ponts, et des restrictions imposées par le paragraphe intitulé "Bandage de roues" du règlement annexé à l'arrêté en conseil 1045 du 27 mai 1964, les charges et poids maxima suivants sont permis sur les routes du Québec:

— La charge totale maximum transmise au sol par un essieu simple est de vingt-deux mille livres.

— La charge totale maximum transmise au sol par un essieu tandem est de trente-huit mille livres.

— La charge maximum totale transmise au sol par l'essieu avant d'un camion faisant partie d'un ensemble de véhicule est de dix mille livres.

— Le poids total maximum possible d'un ensemble de véhicules en charge est fixé à cent dix-huit mille livres.

Voulez-vous affermir votre volonté, affirmer votre personnalité, obtenir plus de confiance en vous-même, contrôler votre nervosité, en un mot la clé du succès. Suivez l'exemple de plus d'un millier de gens comme vous en joignant les rangs du Club Hypnos Enr.

Remplir et poster le coupon ci-dessous à:

CLUB HYPNOS ENR.
a s M. Gerry Otis, Président,
Amqui, Qué.

Je désire obtenir plus de renseignements sur vos cours de culture humaine, sans obligation de ma part.

Nom

Adresse Téléphone

Ville Comté

Occupation Age

Remarques

(jno)

Le Rimouskois

Téléphone : 723-2571

Abonnement: Canada \$7.00 — Etats-Unis: \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.

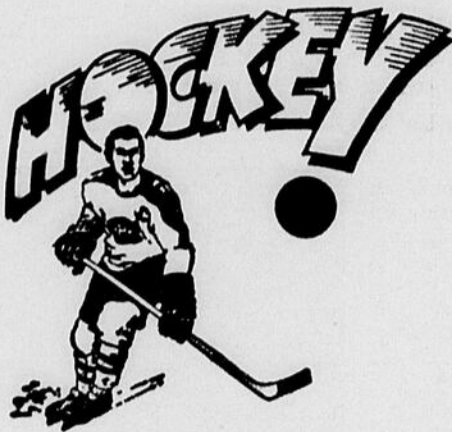
Gaétan Ouellet, propriétaire
Philippe Leblond, directeur
Georges St-Pierre, publicitaire

Collaborateurs: Maurice Gagnon,
Jean-Yves Thériault,
Serge-Eric Mercier,
Gérard Ducarme,
Mme Gisèle Dechamplain,

Chroniqueurs sportifs: Noël Bouchard,
Claude Couture.

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltée

Bureau: 212, Ave Cathédrale — Rimouski



●
par
**Noël
Bouchard**
●

Faits saillants dans les demi-finales

... Il fallait s'y attendre lors de la cinquième rencontre de la semi-finale "A" où les As d'Amqui tiraient de l'arrière par trois parties à une contre les Albatros de Rivière-du-Loup qui ont terminé la saison régulière en troisième position. La rencontre avait lieu à Amqui et les projectiles en l'occurrence des "oeufs et bouteilles" ont été lancés sur la surface et plus spécialement vers les joueurs de Rivière-du-Loup.

... Aucune mesure spéciale n'a été prise contre les attaquants même si les deux "gardiens" ont vu ces dites-personnes lancer des oeufs sur les joueurs des Albatros et sur l'instructeur Léopold Robichaud. On ne peut pas changer la façon d'agir de ces supporteurs à l'esprit de clocher, car ça fait plusieurs années que ces gestes disgracieux se produisent dans certains arénas.

... Également, les DARDAGES et les coups de bâtons par les deux gardiens de but, Alain Chrétien et Germain Gagnon des As d'Amqui au cours de cette même partie contre des joueurs adversaires où les gars de Rivière-du-Loup voulaient engager le combat sans leur bâton. Ce sont des gestes qu'on ne peut passer sous silence.

... Ces gestes disgracieux auraient pu tourner au tragique facilement si ce n'est que la rapidité des deux juges les lignes.

Gagnon a été quitte pour une punition de deux minutes pour avoir laissé sa zone de but. Alain Chrétien également, s'est vu décerné un deux minutes pour avoir cinglé (coup de bâton). ... Si l'on regarde le livre de règlement à l'article 48 ayant comme titre: TENTATIVE DE BLESSER, et je cite: "tout joueur se servant de son bâton comme d'une arme au cours d'une altercation ou d'un combat... où cherche à frapper un adversaire de son patin sera considéré comme un joueur 'cherchant délibérément à blesser' et se verra imposer une punition de match." Fin de la citation...

... Sincèrement, j'ai assisté à cette rencontre et les deux gardiens de but se servaient de leur bâton respectif pour se défendre de l'adversaire. Ils peuvent se compter chanceux de s'en être tirés ainsi et à si bon compte... sans suspension...
... L'équipe des Albatros de Rivière-du-Loup ont vaincu les As d'Amqui en jouant du vrai hockey et Bruno Hodgson fut le joueur sans contredit, la bougie d'allumage pour les Albatros.

... Jacques Roussel, Georges Bérubé, Yves-Marie Bellavance, Martin Bérubé et Gervais Dumais ne reviendront plus dans le calibre junior, étant donné qu'ils ont atteint le cap des vingt ans... A moins que...
Noël Bouchard

Les Remparts de Québec

L'électrisant joueur des Remparts de Québec, de la ligue Majeure de Hockey du Québec, Guy Lafleur possède une fiche très respectable sur tous les points.

Lafleur possède un total de 13 buts vainqueurs, suivit d'André Savard avec 11, Jacques Richard 7, Michel Brière 5, Yves Lacroix 4 et Réjean Giroux 3.

Au domaine des compteurs, Lafleur en cinquante-neuf rencontres a enfilé cent vingt-six francs buts en plus de fournir soixante-seize assistances, pour un grand total de deux cent deux points. Michel Brière se retrouve en deuxième place pour l'équipe des Remparts avec quarante-sept buts, quatre-vingt-neuf passes pour cent trente-six points, une priorité de 66 pour Lafleur.

Raynald Fortier a gardé la forteresse des Québécois en 37 parties pour une impressionnante moyenne de 3,52 buts alloués par rencontre. Son auxiliaire, Serge Gaudreault détient une fiche de 3,75 buts alloués par joute.

Guy Lafleur est bon premier en ce qui a trait aux buts comptés avec l'avantage numérique soit quinze. Jacques Richard suit avec dix, André Savard huit, Réjean Giroux six et Michel Brière un.

En 28 rencontres au Colisée de Québec, les Remparts ont attiré 266,726 spectateurs tandis qu'à l'extérieur on compte 120,513 spectateurs. Une forte amélioration, comparativement à la saison dernière.

NOTE: Les Remparts de Québec qui ont remporté un deuxième championnat consécutif du circuit Bob Lebel, pour la saison régulière, ont conservé sur

la route un dossier des plus fantastiques.

Leur fiche se lit comme suit: 31 parties, 24 victoires, une partie nulle et 6 défaites. Donc, les champions du Québec ont gagné au classement 49 points sur une possibilité de 62 points. Ils ont enregistré 185 buts et en ont alloué que 116 à leurs adversaires. Cette saison, les Remparts n'ont pas été vaincus sur les glaces suivantes: Verdun, Drummondville et Rosemont. Les séries éliminatoires débiteront sous peu et les experts les favorisent pour remporter tous les honneurs tout comme l'an dernier, d'ailleurs.

Voici les deux premières équipes d'étoiles dans la ligue Majeure de Hockey du Québec.

Dans les buts: Michel Deguise, de Sorel; défenseurs: Pierre Archambault de St-Jérôme et Pierre Roy de Québec; ailier droit: Guy Lafleur de Québec; centre: Richard Leduc de Trois-Rivières; ailier gauche: Jacques Richard de Québec; instructeur: Maurice Fillion de Québec.

Sur la deuxième équipe, on remarque Raynald Bélanger de Shawinigan devant les buts, Richard Campeau de Sorel et Mike Ruest comme défenseurs, André Savard de Québec, joueur de centre, Normand Dubé de Sherbrooke comme ailier gauche et Pierre Plante des Rangers de Drummondville comme ailier droit. Claude Dolbec des Bruins de Shawinigan est nommé instructeur de cette deuxième formation.

La recrue de l'année: Richard Grenier des Remparts de Québec et le joueur le plus gentilhomme du circuit: Normand Dubé de Sherbrooke.



C'est ce soir, que le joueur du centre des Canadiens de Montréal, Jean Béliveau sera fêté au forum lors de la partie mettant au prise les Canadiens contre les Flyers de Philadelphie. Nous voyons Béliveau ici, photographié avec notre chroniqueur sportif, Noël Bouchard lors d'une tournée dans la région.

Le Fonds Jean Béliveau

Le Comité d'Organisation de la Soirée Jean Béliveau (24 mars prochain) annonce la création du Fonds Jean Béliveau pour venir en aide aux jeunes déshérités. Tous les fervents du hockey et aussi tous les amis du grand joueur sont invités à souscrire à ce Fonds dont l'objectif est le suivant:

"Procurer à même les argents recueillis, des dons ou octrois à des jeunes déshérités de toutes races et croyances. Les Fonds Jean Béliveau aura donc à la fois un but charitable et communautaire. En somme, grâce à ce Fonds, le grand centre du hockey veut permettre à des centaines de jeunes de profiter d'avantage dont lui-même a bénéficié pour obtenir, on le sait, les plus grands succès.

"La Soirée Jean Béliveau, le 24 mars, ne pourra donc être comparée à nulle autre réservée à un illustre athlète" de dire Zotique Lespérance le président du Comité d'Organisation de la Soirée. Et il a ajouté: "L'Hommage des fervents du hockey et des amis de Jean au fameux numéro 4 aura un caractère tout particulier. JEAN HONORE D'ETRE HONORE. Le hockey a été si bon pour lui qu'il ne veut pas accepter une bourse en argent et il n'acceptera que quelques cadeaux sélectifs ou originaux.

Nous avons néanmoins déjà l'assurance que le Grand Jean, connaissant sa modestie et son humilité proverbiales, sera des plus heureux ce soir-là du fait qu'un Fonds sera remis pour qu'il puisse à son tour le remettre

à ceux qu'il affectionne le plus et depuis toujours - les jeunes déshérités - afin que ceux-ci puissent se faire valoir.

Les fiduciaires du Fonds Jean Béliveau sont: Jean Béliveau lui-même et les populaires sportsmen, tous hommes d'affaires et administrateurs bien connus Raymond Lemay, Jacques Côté, Sam Maislin, Ron H. Perowne et Zotique Lespérance.

Le Comité d'Organisation lance donc un appel immédiat à tous les fervents du hockey et aux milliers d'amis de Jean Béliveau, les invitent de souscrire à ce Fonds qui sera remis par Jean dans un beau geste humanitaire à des jeunes défavorisés. Les dons au Fonds Jean Béliveau peuvent être adressés à: FONDS JEAN BELIVEAU, Casier Postal 205, Rimouski, Qué.

Tout renseignement au sujet du Fonds peut être obtenu en téléphonant au quartier général de la Soirée Jean Béliveau à Montréal, tél. (514) 932-9707.

Jean s'est dit absolument enchanté de l'idée et il a fait remarquer que ce qui lui plaît surtout est que le cadeau principal qu'il recevra lors de la Soirée Jean Béliveau sera un cadeau tout simplement merveilleux qui lui procurera avant tout la rare satisfaction de recevoir et de donner tout à la fois puisqu'il aura l'immense plaisir de faire des centaines d'heureux chez les jeunes moins fortunés ce qui, d'ailleurs, a toujours été chez ce remarquable athlète, une ligne de conduite qu'il a toujours suivie à la lettre.

Faits saillants: Hockey...

● Lors de la première rencontre de la finale dans la ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent, les deux premières lignes à se faire face entre les Albatros de Rivière-du-Loup et les Bourgeois de Rimouski, étaient: Régis Berger, Michel Leblond, Gilbert Ouellet, Eric Turbide et Jocelyn Rouleau pour Rivière-du-Loup.

● Gaétan Lévesque, Denis Cyr, Jean-Pierre Banville, Valier Therriault et Daniel Brisson furent les cinq joueurs désignés par l'instructeur Jean Michaud des Bourgeois de Rimouski.

● Denis Bélanger défendait la forteresse de l'équipe rimouskoise tandis que Guy Roussel débuta la partie et après avoir alloué quatre buts consécutifs aux Bourgeois, l'instructeur Léopold Robichaud des Albatros de Rivière-du-Loup envoya dans la mêlée l'auxiliaire de Roussel, Alain Belly. Ce dernier a "volé" plusieurs buts aux joueurs de

Rimouski.

● Le robuste défenseur Valier Therriault des Bourgeois de Rimouski s'est battu en deux occasions. La première escarmouche fut avec Eric Turbide en période médiane et la seconde avec Charles Murphy à mi-chemin de la troisième période. Pour ses deux punitions majeures (cinq minutes), Therriault s'est vu décerner un dix minutes de mauvaise conduite automatique.

● Les officiels de cette première partie de la finale 4 de 7 étaient: René Berger en charge, Paul Lepage et Emilio Saint-Pierre agissaient comme juges de lignes. Tous les trois venaient de Rimouski.

● Une petite nouvelle des Castors de Matane, disons que ces derniers n'ont pas eu la publicité tant attendue par leur chroniqueur sportif cet hiver. Dans le journal local, on parlait plus de ski que d'hockey...

LA
PUBLICITE
DANS
LE
RIMOUSKOIS
EST
LA
PLUS
PAYANTE
DE
VOTRE
REGION

10,000

COPIES
SONT

DISTRIBUEES

GRATUITEMENT

CHAQUE
SEMAINE
DANS

10,000

FAMILLES
SOIT
ENVIRON

65000

LECTEURS
DE LA
REGION
ETENDUE
ENTRE

ST-FABIEN

et

MONT-JOLI

COMPRENANT
LE

**GRAND
RIMOUSKI**

●
VOYEZ
NOTRE

PUBLICITAIRE
**GEORGES
ST-PIERRE**
OU SIGNEZ

723-2571

●
APRES 6 h. P.M.

724-4735

Pour la première fois dans l'Est du Canada

La fabuleuse troupe de réputation internationale "Fantaisie sur glace 71" sera au Colisée de Rimouski, samedi et dimanche, les 27 et 28 mars. Elle donnera un spectacle rempli de numéro cocasses et plein de vie.

Des productions très abondantes, un pageant de superbes couleurs, des solos de patinage très spectaculaires, numéros comiques et de la belle musique, feront la joie de toute la famille.

Parmi les étoiles de ce spectacle, le premier en son genre présenté à Rimouski, il y a Manuel Del Torro, sud américain, champion sauteur de barils sur

patins.

Le talentueux comédien Bert Stevenson, de Londres, Angleterre, est une autre vedette des plus appréciées à chaque apparition qu'il fait sur la patinoire.

L'édition 1971 comprend aussi les numéro très inusités des Iles des mers du sud. Le célèbre trompettiste, Clement Tocca est le directeur musical de l'orchestre composé de talentueux musiciens qui accompagneront les patineurs.

N'oubliez pas, samedi, le 27 mars, une matinée à 16h30 et en soirée, à 20h30. Dimanche le 28, c'est seulement en soirée, soit à 20h30. Bienvenue à tous.

Résultat de la dernière course de chiens

C'est dimanche le 21 mars, que se déroulait à la ferme de Monsieur Jean-Marie Boulanger, la 8e compétition de course d'attelage de chiens du circuit O'Keefe.

Une foule nombreuse assistait à cette compétition dont le résultat fut le suivant :

1 — Benoit Dionne	44 min. 30 sec.
2 — Réal Lévesque	44 min. 45 sec.
3 — Marcel Lévesque	47 min. 42 sec.
4 — Sylvain Lévesque	51 min. 33 sec.
5 — Nick Pineau	52 min. 10 sec.
6 — Régis Sirois	52 min. 31 sec.
7 — Duncan Lévesque	53 min. 36 sec.
8 — Bernard Gauvin	55 min. 35 sec.
9 — Lucien Bissonnette	59 min. 19 sec.
10 — Josaphat Dionne	1 hre 02 min. 14 sec.
11 — Michel Langis	1 hre 03 min. 02 sec.
12 — Antonio Fournier	1 hre 14 min. 50 sec.
13 — André Bissonnette	1 hre 16 min. 19 sec.

Après la course, il y eut remise des trophées et des bourses par Monsieur Claude Gosselin, gérant de la compagnie O'KEEFE.

MOLSON HONORE JACQUES DUVAL, GAGNANT A DAYTONA

Lors d'une réception tenue récemment à la Brasserie Molson, monsieur Vic Lafond, directeur de la Promotion des Ventes, remettait à Jacques Duval et son équipe des trophées en témoignage de leur exploit lors des 24 heures de Daytona.

Cette réception qui réunissait tous les principaux intéressés du sport automobile au Québec, avait pour but d'honorer Jacques Duval, Georges Nicolas et Bab Bailey. Ceux-ci viennent en effet de remporter la classe 2 litres GT lors des "24 heures de Daytona".

Lors de son allocution, Vic Lafond a fait un bref historique de la course automobile au Québec: "Plusieurs événements internationaux ont jalonné l'histoire de la course automobile au Québec et les grands pilotes internationaux ont su captiver par leurs exploits à Mont-Tremblant un public de plus en plus nombreux et intéressé.

L'orateur a ensuite souligné l'apport de la Brasserie Molson qui, depuis trois ans, s'intéresse à la compétition automobile amateur au Québec avec les Championnat Molson et l'aurentide.

Course de moto-neige

Le tout était une commandite de Marcel Jacob

agent Molson pour la région.

La course de motos-neige qui a eu lieu à Ste-Flavie, dimanche, dernier, a apporté les résultats suivants: Course Classe A 295cc.

1er Roger Desjardins sur Bombardier.

2e, Charles Beattie sur Moto-Ski.

3e, Réjean Perron sur Boas-Ski.

Course Classe B 296 à 340cc.

1er, Lorenzo Normand sur Polaris.

2e, Réjean O'Neil sur Artic Cat.

3e, Charles Beattie sur Moto-Ski.

Classe C, 341 à 440cc.

1er, Laurent Charron sur Polaris.

2e, Jean-Yves Gagnon sur Bombardier.

3e, Lorenzo Normand sur Polaris.

Classe D, 441 à 650cc.

1er, Laurent Charron sur Polaris.

2e, Clément Thibault sur Moto-Ski.

3e, Bruno Lagueur sur Boas-Ski.

Classe E, 651 à 800cc

1er, Réjean O'Neil sur Artic Cat.

2e, Laurent Charron sur Polaris.

3e, Régis Sirois sur Bombardier.

Classe ouverte 1 o à 440cc.

1er, Laurent Charron sur Polaris.

2e, Réjean O'Neil sur Artic Cat.

3e, Jean-Yves Gagnon sur Bombardier.

Classe ouverte 2, 441 à 800cc.

1er, Laurent Charron sur Polaris.

2e, Clément Thibault sur Moto-Ski.

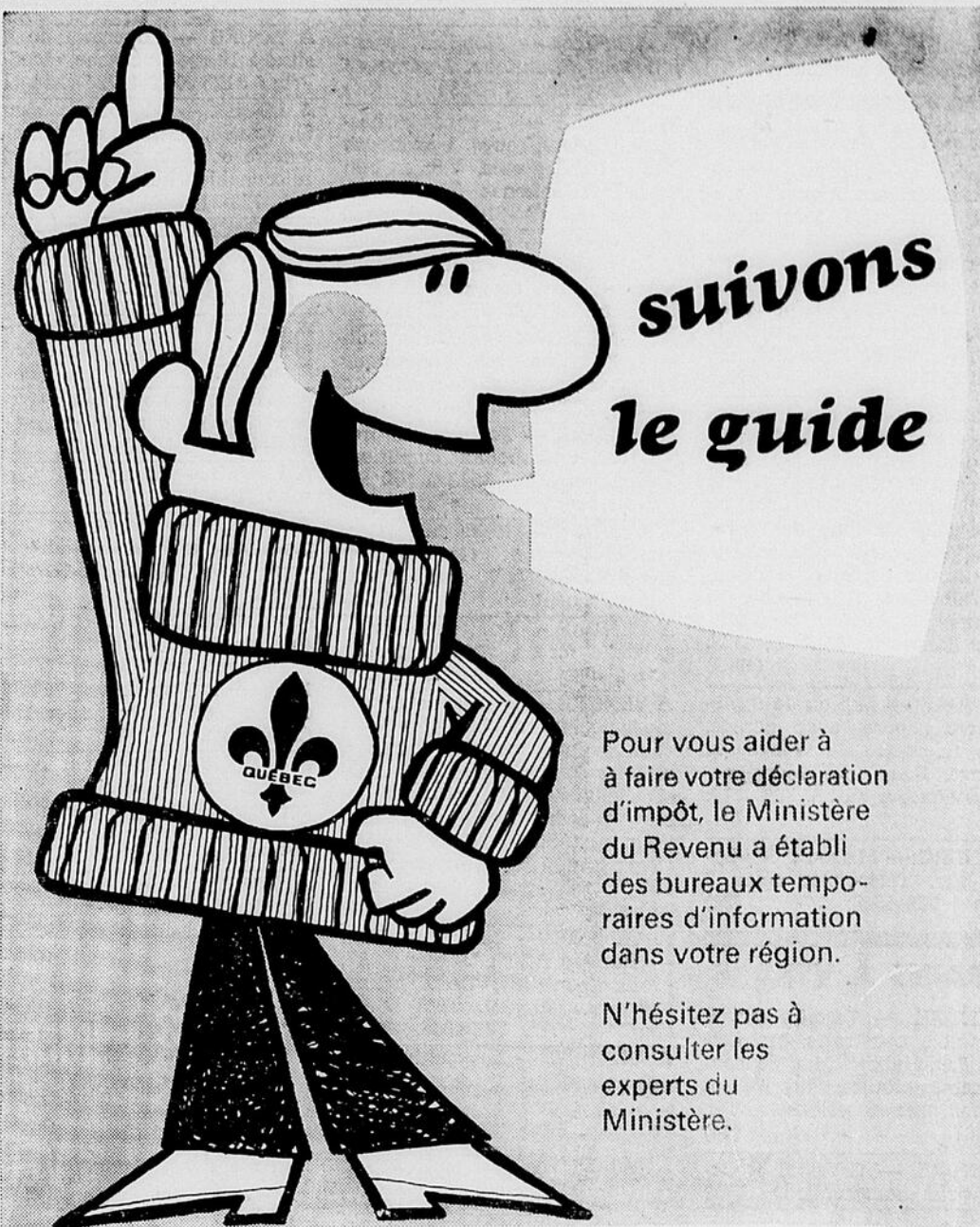
3e, Laurent Charron sur Po-

laris.
Championnat du Bas St-Laurent
1er, Laurent Charron sur Polaris.

2e, Clément Thibault sur Moto-Ski.

Les organisateurs veulent exprimer leur gratitude à tous les

participants surtout ceux de Rimouski: MM. Roger Desjardins, Jean Yves Gagnon, Hermel La-voie et Régis Sirois.



suivons
le guide

Pour vous aider à faire votre déclaration d'impôt, le Ministère du Revenu a établi des bureaux temporaires d'information dans votre région.

N'hésitez pas à consulter les experts du Ministère.

Votre bureau temporaire d'information est situé

A RIMOUSKI

Régie des Rentes du Québec

50 est, rue de l'Evêché, Rimouski

Tél.: 723-8337

Il est ouvert de 9h a.m. à 7h p.m.

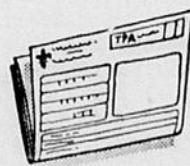
tous les jours sauf le samedi

du 1er mars au 30 avril 1971

Dans le doute, ne vous abstenez pas —
consultez les conseillers du Ministère.



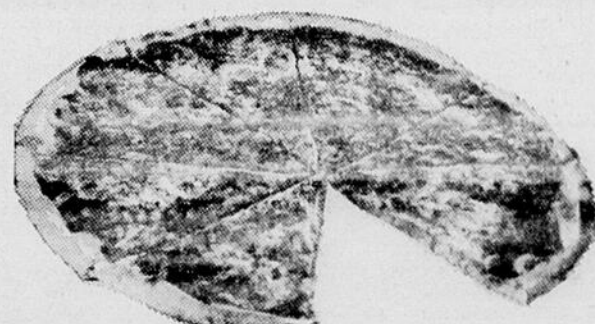
GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU



Presto-Pizzeria

- 3 CUISINIERS
- 4 LIVREURS
- 4 FOURS

723-3550-3551



Un ami à recevoir chez vous!

PETITES ANNONCES

TARIF

\$1.00 pour 25 mots
\$0.02 le mot additionnel.

MAISONS À VENDRE

A VENDRE — Maisons neuves, finition extérieure briques, 7 pièces, 4 chambres. Libre immédiatement, prêt accepté, tapis mur à mur, conditions faciles. N.B. Nous avons aussi modèle 3 chambres. Pour information s'adresser Construction du Golfe Ltée, 360 Asselin, Rimouski, Tél. 723-6826 (JNO)

A VENDRE — En blocs, motels et cabines meublés, très bien finis, grand terrain, en plus résidence privée, chauffage à eau chaude. Electricité, 220, (cave en ciment, situé le long du fleuve à Ste-Flavie, très bon revenu. Condition de paiement à discuter. S'adresser à Immeuble et Placement J. A. Inc, 30 est Evêché, Rimouski, Tél. 723-6335. (JNO)

A VENDRE — Maison de 8 pièces, très propre, avec garage. Située au centre du village de St-Donat. Pour tout renseignement, s'adresser au tél. 739-4715. (24)

A VENDRE — Maison à Ste-Luce-sur-Mer. Téléphoner après 8 heures à 739-4526. (24)

TERRAINS À VENDRE

A VENDRE — Terrain 64' x 100', prêt à construire, proximité du Paul-Hubert. Mur de soutènement, clôture, tuyaux et broches, arbres, pelouse. Tél. 723-5187. (24)

A VENDRE — Cadastéré et accepté pour construction, 6,362 pieds à 15 cents du pied. Environ 50' x 125' de profond. Rue Arpin, Notre-Dame du Sacré-Coeur. S'adresser à 140 rue des Pins, N.-Dame du Sacré-Coeur. Tél. 723-3164. (24)

AUTOS A VENDRE

A VENDRE — VW 1500, 1963, en bon ordre, prix à discuter, téléphonez le midi et le soir après 5 heures. 724-6715. (17)

A VENDRE — Buick Electra, 225 - Année 1967, bas millage, très bon ordre, cause de décès. Tél. 723-8608. (24)

A VENDRE — Automobile DODGE DART 1969, VS, bas millage, Tél. 723-5093. (24)

A VENDRE — Dodge Coronet V-8, automatique 1967 en très bonne condition. Tél. 723-2978. (24)

DIVERS À VENDRE

LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. Nous faisons la vente et l'échange de patinss. S'adresser à: Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancienne entrepôt de d'Anjou. Tél. 723-4611. (jno)

COMMERCE A VENDRE — Magasin général, chiffre d'affaire, \$150,000, raison: autre commerce, conditions paiement à discuter. Trinité-des-Monts, téléphone 15. (24-31)

A VENDRE — Mobilier de salon de style antique, 1 causeuse et 2 fauteuils. 775-3639 (24)

A VENDRE — 1 canot "Chesnut" 16' neuf, rouge, 1 plymouth 1965, H-T 2 portes, V8, en bon état. Téléphoner à 723-4337. (24-31-7-14-21 avril)

A VENDRE — Stéréo-tape pour automobile, comprenant 2 haut-parleurs, et 2 cassettes, en très bon état. 40.00 723-4214. (24)

A VENDRE — Frigidaire "Philco" 9' cubes, scie mécanique "Pionner" et portes de bois franc vernies. 723-2668. (24)

A VENDRE — Poêle à gaz propane en très bonne condition. Téléphoner à 723-3543 à 189 St-Joseph ouest. (24)

A VENDRE — Robe de mariée, blanche, longue. Grandeur: 9 ans. Tél.: 723-7498, après 5 heures seulement. (17-24)

A VENDRE — Souffleuse à neige de 4 forces. \$100.00 trailer prix à discuter. 723-5219 (17-24)

A VENDRE — Etat de neuf, prix modique. Lit double 4 1/2 pieds comprenant: sommier - caisse, matelas et tête capitonnée. Aussi: équipement de golf pour dames, "gaucher", comprend: sac, voiturette, bâtons (bois 1 et 3) (fers: 3, 5, 7, 9 et putter). Prix \$55.00. Tél. après 6 heures p.m. 723-4292. (24)

A VENDRE — Coffre-fort Dien — Hauteur: 29"; largeur: 22"; profondeur: 23". Deux heures résistance au feu. Très bonne condition. Tél. 723-4066. (jno)

A VENDRE — Les cultivateurs qui veulent avoir des poussins d'un jour ou de 1, 2, 3 ou 4 semaines, ainsi que des poussins de Pâques, doivent s'adresser au Couvoir Saindon, 460 rue Ste-Odile. Tél. 724-4066 (24-31-7)

TERRAINS À LOUER

A LOUER — Terrains pour maisons mobiles. S'adresser au Camping Thibo, Ste-Luce. Tél. 739-4526, après 8 heures. (24-31)

LOGEMENTS À LOUER

A LOUER — Bachelor 2 1/2 et 3 1/2 pièces, situés coin de la Cathédrale et St-Germain, 723-6161. (J.N.O.)

A LOUER — Logements de 4 1/2 et 5 1/2 pièces ainsi que maisons à prix modique. 723-6161. ou 723-9548. (jno)

A LOUER — Un logement de 1 1/2 pièce, dans une conciergerie moderne Stationnement pour autos. Service de buanderie. Libre le 1er mai. 724-4392. (jno)

A LOUER — Bureau 900 pieds carrés. S'adresser à 30 est rue évêché. Tél.: 723-9011. (jno)

A LOUER — Entrepôt situé au centre de la ville, face à la gare 15,000 pieds de surface dont 6,000 chauffés. 724-4195. (jno)

A LOUER — Deux logements chauffés, éclairés, meublés. 3 1/2 pièces: \$140.00; 4 1/2: \$155.00. Aussi: téléviseur 21 pouces Philips. Très bon état à vendre à \$75.00. 206 rue Rouleau ou tél. 723-2083. (17-24)

A LOUER — Chalet meublé, chauffage électrique, situé à 7 milles de Rimouski. Lac de l'aqueduc, St-Anaclet. S'adresser à 176 ave Lepage, Rimouski. (17-24)

A LOUER — Logement de 4 1/2 situé à 10 rue Duchesne, chauffé. Prix: \$125.00. Tél. 724-4254. (17)

A LOUER — 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, au complet, tenture et tapis mur-à-mur, prix raisonnable, libre le 1er mai. Tél. 723-9114. (24)

LOGEMENT A LOUER — A Luceville, 15A rue St-Pierre 4 1/2 pièces, chauffé et éclairé. Téléphone 739-4370. (24-31-7-14-21)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, situé à 143 rue Dionne, Rimouski. (24-31)

A LOUER — Logement 5 1/2 pièces, chauffé, dans le centre de St-Robert. Tél. 724-4552. (24)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces. 723-1607. (24)

A LOUER — Logement toute personne intéressée, adressez-vous à 712, boul. St-Germain-ouest. (24)

APPARTEMENTS GIROUARD — Appartement libre présentement, chambre et appartement libre le 1er mai, 203 St-Robert, 723-5411 ou 723-9964 ou s'adresser à 144 Cathédrale. (24-31-7-14 av.)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé. Libre le 1er mai. Situé au 445 boulevard St-Germain ouest, 3e étage. Tél. 723-7435. (24-31)

A LOUER — Deux logements. Un de 3 pièces et un de 3 1/2 meublés, chauffés et éclairés. Tél. 723-8532. (24-31)

A LOUER — Logement, 7 pièces, au centre de la ville. S'adresser au tél: 723-7504. (24)

A LOUER — Logements meublés, 2 1/2 à 3 1/2 pièces. Libres le 15 avril et le 1er mai, situés à 291 est St-Germain. 723-4550. De préférence dans l'avant midi ou après 10 heures p.m. (24)

A LOUER — Logement de 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, tapis mur-à-mur, non meublé, libre le 1er mai. S'adresser à tél. 723-5023. (24)

CHAMBRES À LOUER

A LOUER — Chambres meublées, chauffées éclairées, permission de cuisiner. Convientrait pour fille ou garçon ou couples mariés. Situé sur la rue de la Cathédrale — Jean-Brillant — Blais — Léonard — Rimouski. Tél 723-5025 (JNO)

A LOUER — Chambre située près du centre COOPGRO. Tél. 723-1949. (17-24)

Impôt

Nous faisons rapport d'impôt
Possibilité d'aller chercher votre rapport à domicile.

Téléphones:
723-8915
ou
723-9114

(24-31)

A LOUER — Chambre double ou simple. Permission de cuisiner. Entrée indépendante, située centre ville. Tél. 723-8569. (3-10-17-24)

A LOUER — Chambre salon, permission de cuisiner. Tapis mur-à-mur. Laveuse-sécheuse, poêle, frigidaire. Tél. 723-6064 ou le soir. 723-1099. (17-24)

A LOUER — Machine à coudre. Tél. 723-2072. (JNO)

CHAMBRE ET PENSION — Endroit tranquille. Tél. 723-7981. (24)

A LOUER — Grande chambre avec tapis mur-à-mur, située à 181 rue St-Joseph ouest, près des écoles, de l'hôpital. Tél. 723-6234. (24)

(Suite à la page 5)

APPARTEMENTS ou CHAMBRES A LOUER

libres immédiatement
et pour le 1er mai



COURTIER — 12 EST. RUE ST GERMAIN, RIMOUSKI

Tél. le jour : 724-4106
le soir : 736-4969

IMMEUBLES À VENDRE

RESIDENCE Rue Elisabeth — bungalow cinq (5) pièces de construction très récente (1970) — sur terrain de plus de 11,000 pieds carrés — chauffage à l'électricité — finition intérieure en gyproc, finition extérieure en brique et amiante — terrain ensemencé — petit comptant requis — hypothèque avantageux.

RESIDENCE Secteur commercial — coin Rouleau et Evêché — cottage style canadien comprenant six (6) pièces — système de chauffage à l'air chaud — finition intérieure en gyproc et bois — finition extérieure papier asphalte — site avantageux à prix convenable.

RESIDENCE Boulevard St-Germain ouest — cottage de six (6) pièces sur terrain de 60 pieds par 223 pieds de profondeur — finition extérieure en papier asphalte — Chauffage à air chaud — libre immédiatement — prix intéressant.

RESIDENCE Paroisse St-Pie-X — sur terrain de 6,000 pieds carrés — cottage de huit (8) pièces, construite en 1956 et rénovée en 1969 — finition intérieure en gyproc et bois préfini — chauffage à l'eau chaude (2 zones) — finition extérieure en brique et stucco — garage attenant — prix intéressant.

REVENUS Cottage en bardeaux d'amiante, comprenant 4 logements (2-x-5 pièces; 1 x 4 pièces et 1 x 6 pièces) — chauffage à l'eau chaude — finition intérieure en gyproc — terrain de 8,000 pieds carrés entièrement aménagé — propriété avantageusement située.

Notre service de Courtage immobilier est l'un des mieux organisé de la région. Nos vendeurs possèdent une grande expérience en ce domaine. Pour toutes transactions commerciales, résidentielles de même que pour toutes propriétés à revenus, vous êtes invités à venir les consulter.

REPRESENTANTS :

Léonard Gagnon 723-2413 **Renaud Moreau** 723-5932 **G.O. Morissette** 723-3103

évaluation
achat et vente
administration
prêt hypothécaire 724-4106

12 est, rue saint-germain
rimouski



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

courtier

PIANOS et ORGUES
MARQUES DE GRANDE REPUTATION
directement du manufacturier à votre foyer
75, rue St-François, Rimouski — 723-7405
(JNO)

MONT-JOLI — RIMOUSKI EXPRESS

DEMEMAGEMENT LOCAL ET LONGUE DISTANCE



GILLES
BEAUDET
Prop.-Gérant

Service d'emballage et d'entreposage, équipement spécialisé

27 Boul. Jacques-Cartier S., MONT-JOLI — Tél: 775-7111 Rimouski: 739-4969

Transport
général



TROISIEME PHASE DU SYNODE DIOCESAIN

Déclaration d'ouverture

par Son Exc. Mgr l'Archevêque

Mes frères et mes sœurs de notre assemblée synodale réunis au nom du Seigneur Jésus Il est donc arrivé le jour de notre première session.

Au cours de cette brève déclaration d'ouverture, je souligne quelques faits et j'exprime un voeu.

Nous venons de donner à l'Evangile la place d'honneur, au milieu de notre centre de délibération. Nous avons placé juste à côté son plus récent code d'application: les textes du 2e concile oecuménique du Vatican. Nos chants ont enveloppé notre première liturgie de la Parole, une invocation à l'Esprit saint.

Nous sommes 130, de toutes les régions de notre diocèse, de différents états de vie, professions ou métiers, jeunes et moins jeunes, fils d'Adam et fille d'Eve. Je vous félicite d'avoir été élus. Je vous remercie d'avoir accepté, à chacun, à chacune, je souhaite la plus cordiale bienvenue.

La confiance de vos semblables vous a élus et délégués à cette troisième phase de notre synode diocésain. Nous portons sur nos épaules, collégialement, la responsabilité de mener à terme une entreprise lancée il y a déjà trois ans.

En 1968, c'était d'abord notre enquête sur la vie de foi menée chez nous. Il en est sorti une demande prioritaire, celle d'un synode diocésain.

Nous l'avons commencé le premier jour de l'année suivante. Ce fut donc, en 1969, la première phase, dite de consultation.

En 1970, quatorze commissions synodales ont étudié et approfondi les questions suggérées. Chacune a élaboré un rapport que vous avez ou que vous aurez bientôt entre les mains. Ils donnent tous en conclusion des recommandations que notre assemblée va maintenant reprendre, discuter et voter, ces prochains mois.

On pourrait dire que chacun de nous représente ici, en moyenne, quelque chose comme 1,325 diocésains, dont quelques dizaines de milliers ont travaillé ferme depuis trois ans au lancement et à la poursuite de ce chantier de dialogue et de participation qu'est notre synode.

Tous ces travailleurs d'hier placent en nous, aujourd'hui, leur espérance. C'est notre impérieux devoir de nous tenir en contact avec eux dans toute la mesure du possible. Le fait que nos sessions soient distancées de quinzaine en quinzaine, et la portée que nous tenons grande ouverte aux journalistes de la presse, de la radio et de la télévision, ces laps de temps et le concours des moyens de communication devraient aider chaque député ici présent à renseigner et à consulter périodiquement ceux et celles qui l'ont élu. Cette conscience de la responsabilité partagée est l'une des plus importantes clefs du succès recherché.

Le voeu que j'exprime, en terminant, c'est que notre assemblée synodale puisse compter sur chacun de nous, qui se fera un devoir, d'abord, d'être présent. De participer ensuite au meilleur de sa connaissance et de l'inspiration que l'Esprit saint lui communiquera, dans la ligne, sans doute, de ce qui a été il y a un moment notre première liturgie de la Parole. Avec saint Paul, écrivant aux Galates, ses disciples (5,22), il y était question de ce qu'était l'Esprit saint à l'habitude de souffler à l'oreille de ceux qui l'écoutent bien: charité, joie, paix, accueil, acceptation de l'autre tel qu'il est, confiance, douceur et maîtrise de soi.

Pour ma part, j'ai l'assurance que me viennent de ce divin souffleur les deux questions que je vous pose et laisse en terminant cette déclaration d'ouverture:

a) Quel Dieu est peut-être mourant ou mort parce qu'il était un faux Dieu, et quel Dieu est en nous plus vivant que jamais parce qu'il est le vrai Dieu?

b) Quelle forme terrestre de chrétienté ou quelle installation d'Eglise semble avoir subi, chez nous aussi, l'injure du temps, et quelles sortes de disciples du Christ, rassemblés en son nom, peuvent au mieux poursuivre sa mission d'amour auprès de nos frères les hommes d'aujourd'hui?

† Louis LEVESQUE,
archevêque de Rimouski

Et maintenant, je voudrais remercier en votre nom les trois membres de notre assemblée qui ont bien voulu accepter la tâche délicate de président d'assemblée ou modérateur à tour de rôle: messieurs Robert Lebel et Jean-Guy Nadeau, du clergé diocésain, et monsieur Richard Boulanger, travailleur social. Nos vœux les accompagnent, nos prières aussi, et, pour ma part, je suis heureux d'être le premier à me soumettre à leur modération.

\$1,000 pour le ski nautique

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a accordé une subvention de \$1,000 à la Fédération du Ski Nautique du Québec.

L'octroi de cette subvention qui a été annoncé par monsieur Gilles Houde, adjoint parlementaire du ministre de l'Education et responsable du Haut-Commissariat, permettra à la Fédération de combler le déficit encouru par la participation des athlètes québécois à diverses compétitions et de poursuivre son activité.

Petites annonces

(suite de la page 4)

A LOUER — Grande chambre, à 9 ouest 8e Rue 723-3670 (24-31)

A LOUER — Chambre double, avec balcon, et pension si désirée, située près de l'hôpital et des institutions. S'adresser au tél: 723-7504. (24)

CHAMBRE A LOUER — entrée indépendante, avec lavabo, centre-ville. Fille de préférence. S'adresser à 723-3087. (24)

A LOUER — Chambre, lit double, pour hommes. Déjeuner si désiré. Tél. 723-9350. (24)

A LOUER — Très bonne chambre avec lavabo pour étudiante. Endroit tranquille pas d'enfants. Près du Cegep. Tél. 723-5150. (24)

DIVERS DEMANDÉS

HOMME DEMANDE — \$12,000. S'adresser à Monsieur Jos-Louis Lapointe, Union du Canada, 138 rue Cathédrale, Rimouski, C. P. 1056. (JNO)

IMPOT: Personne possédant 5 années d'expérience dans bureau d'impôt, offre ses services pour rédiger rapport de particuliers. Tél. 723-4771. (17-24-31)

ATTENTION — Profitez des spéciaux de fin de semaine, chez Singer, soit jeudi, vendredi et samedi, 30% descompte, sur tissus saisonniers, Singer, la Grande Place, 723-2072. (jno)

ATTENTION — Achèterais un set de salle à manger de style provincial français. Tél. 724-4392. (jno)

VOICI UN COMMUNIQUE SPECIAL AVON — Territoires libres à Rimouski. Recherchons dames capables de rendre visite aux clients Avon. Composer le n.: 723-7789, le vendredi après 5 heures, Mlle G. Lavoie. (jno)

ATTENTION — Gagnez l'argent nécessaire pour réaliser vos rêves les plus chers en écrivant à: Agence L.V.G. Inc., Amqui, Qué. (j.n.o.)

HOMMES OU DAMES DEMANDES — Temps plein ou partiel. Toutes personnes peuvent faire le travail peu importe l'âge. Cherchons pas représentant mais quelqu'un pour servir une clientèle déjà établie. Tél. 775-7323. (10-17-24)

AGENCE MATRIMONIALE — Célibataire, veuf(ve), divorcé(e), désireuse de fonder un foyer. S'adresser à Agence Matrimoniale Pierrette, C.P. 95, Rimouski. (27 janv. au 31 mars)

ON DEMANDE — 4 hommes sérieux, entre 35 et 55 ans, expérience du public utile. Travail permanent, chance d'avancement. Salaire selon qualifications. Pour rendez-vous, téléphoner à 723-6380. (24-31-7-14)

OUVRIER COMPETENT — offre ses services pour tous genre de travail de menuiserie, finition de sous-sol, etc. etc. 723-5729. (24)

DIVERS — Pour la démolition de bâtisses, petites ou grosses, adressez-vous à Rimouski. Démolition Enr., 171 rue St-Robert. Tél. 723-6918. (24-31)

LA SANTE — Le plus grand de tous les biens. Pour améliorer votre santé et rester en forme, voici des formules et traitements d'herbes naturelles. Pour information: 723-6380, 723-3017, 724-4848, 739-4335 et une personne qualifiée passera vous voir sans aucune obligation. (24-31-7-14)

M. et Mme Trudeau

Québec, le 5 mars 1971 — Le Premier ministre du Québec a fait parvenir au Premier ministre du Canada et à madame Trudeau le télégramme suivant:

"Je désire vous féliciter au nom de tous les Québécois pour l'heureuse nouvelle que constitue l'annonce de votre mariage.

Vous me permettez de vous offrir mes félicitations les plus sincères et de vous faire part de mes vœux les plus chaleureux de bonheur."

BAS CULOTTE en nylon extensible Dupont à .75¢
SOULIER de cuir lisse avec semelle crêpé pour hom. à \$9.98
aussi en cuir alligator genre Blucher à \$12.95
Nouveaux tissus à rideaux à la verge Caravan Pingouins et coton. Très joli pour le printemps.

Vous serez toujours satisfaits en visitant les nouveautés

Chez Robert St-Pierre
316, ave Michaud — 723-7549

ON DEMANDE

Réceptionniste pour travail à domicile. Bilingue. Domiciliée près du quartier des affaires dans Rimouski.

Toute demande devra être adressée à:

C. P. 203
Rimouski.

(jno)

Bureaux à Louer

EDIFICE DOMINION - WOOLWORTH
116 St-Germain, ouest

Edifice moderne à l'épreuve du feu.
Surface disponible, de 200 à 1000 pi. car.

Téléphoner à 723-2432

(jno)

COMPTABLE DEMANDÉ

POUR

ENTREPRISE DE RIMOUSKI

Fonctions:

Sous la responsabilité du président, il aura à prendre une part active dans l'administration de la compagnie, en plus d'avoir la responsabilité du bureau et de la préparation d'états financiers mensuels.

Qualifications:

- A) Avoir au moins trois années d'expérience dans l'administration.
- B) Posséder une formation en sciences comptables.
- C) Etre doué d'esprit d'initiative et de sens de l'organisation.

Conditions:

Excellentes conditions de travail.

Salaire selon qualifications et expérience.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir "Curriculum vitae" par écrit à:

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

CASE POSTALE 250
RIMOUSKI

Nos raquetteurs rimouskois se distinguent

SAINTE-BLANDINE

Résultat des courses de raquettes à Ste-Blandine lors de la journée sportive des raquetteurs.

100 verges hommes — Raymond Derose, Frontenac Québec, 1er; Yvon Watts, Draveur Rimouski, 2ème; J.-Marc Banville, Draveur Rimouski, 3ème.

220 verges hommes — Raymond Derose, Frontenac Québec, 1er; André Levesque, draveur Rimouski, 2ème; William Landry, draveur Rimouski, 3ème.

440 verges hommes — Raymond Derose, Frontenac Québec, 1er; André Levesque, draveur dry, draveur Rimouski, 3ème.

880 verges hommes — Réal Landry, Frontenac Québec, 1er; J.-Claude Côté, Draveur Rimouski, 2ème.

1 mille hommes — Réal Tremblay, Frontenac Québec, 1er; André Levesque, Draveur Rimouski, 2ème; Raymond Derose, Frontenac Québec, 3ème.

Course des présidentes — Rita Lavoie, Frontenac Québec, 1ère; Mado Boutet, Draveur Rimouski, 2ème; Claudette Caron, Grand Portage, 3ème.

8 MEDAILLES POUR NOS RAQUETTEURS RIMOUSKOIS AU CONGRES DE MATANE

60 verges pour dames — Collette Gagné, Michelon Québec, médaille d'or; Ghislaine Lacaire, Frontenac Québec, médaille d'argent; Diane Côté, Draveur Rimouski, médaille de bronze.

100 verges pour dames — Collette Gagné, Michelon Québec, médaille d'or; Ghislaine Lacaire, Frontenac Québec, médaille d'argent; Diane Côté, Draveur Rimouski, médaille de bronze.

100 verges hommes — Michel Caron, Gaillard Thetford, médaille d'or; Yvon Watts, Draveur Rimouski, médaille d'argent; Claude Royer, Frontenac Québec, médaille de bronze.

220 verges hommes — Yvon Watts, Draveur Rimouski, médaille d'or; Roméo Picard, Frontenac Québec, médaille d'argent; J.-Marc Banville, Draveur Rimouski, médaille de bronze.

440 verges hommes — Roméo Picard, Frontenac Québec, médaille d'or; Pierre Tardif, Michelon Québec, médaille d'argent; Raymond Derose, Frontenac Québec, médaille de bronze.

880 verges hommes — J.-Claude Côté, Draveur Rimouski, médaille d'or; Donald Lachance, Frontenac Québec, médaille d'argent; Roméo Picard, Frontenac Québec, médaille de bronze.

Course des présidents — Clément Ouellet, Gaspésien Matane, médaille d'or; Roger Laforest, Frontenac Québec, médaille d'argent; Roland Bérubé, Draveur Rimouski, médaille de bronze.

3 milles hommes — Donald Lachance, Frontenac Québec, médaille d'or; Pierre Tardif, Michelon Québec, médaille d'argent; William Landry, Draveur Rimouski, médaille de bronze.

à Rivière-du-Loup contre les Castors de Matane; 7 mineures, 7 majeures, une punition de dix minutes de mauvaise conduite, 4 extrêmes d'inconduites de partie; total de 99 minutes...

... Ghislain Lévesque des Bourgeois de Rimouski a réussi 5 buts dans une rencontre; le 17 janvier 1971 contre les Aiglons de Mont-Joli... Marcel Roussel des As d'Amqui a répété le même exploit que Lévesque, mais cette fois-ci à Amqui contre les mêmes Aiglons; le 4 février 1971.

... Un seul lancer de punition au cours de la saison 70-71... le 15 novembre 1970 à Rimouski au joueur Michel Bourdages des Aiglons de Mont-Joli à la troisième période contre les Bourgeois de Rimouski.

... Le plus haut pointage par une équipe au cours d'une rencontre de la cédule régulière 1970-71: les As d'Amqui contre les Aiglons de Mont-Joli; le 4 février 71, pointage final; 21 à 2 pour Amqui.

... Le plus bas pointage enregistré au cours d'une partie régulière de la saison: les Aiglons de Mont-Joli; 1 et les Castors de Matane 0, le 20 décembre 70 à Mont-Joli.

... Les Aiglons de Mont-Joli est

Dans la région du Bas St-Laurent

Début de la pêche sportive - 23 avril

La saison de la pêche à la truite dans les zones C et D, soit dans la région de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent, ouvrira le 23 avril et se terminera le 19 septembre.

Un permis est dorénavant requis pour pêcher dans toutes les eaux du Québec, à l'exception du fleuve Saint-Laurent (en aval du pont de Québec), du Saguenay (en aval du pont de Chicoutimi), de la Baie des Chaleurs (en aval du pont de Campbellton) et du golfe Saint-Laurent.

Le prix du permis de pêche pour un domicilié a été porté à \$3.25, y compris l'assurance accident personnel et responsabilité civile, qui protège les détenteurs de permis de chasse et de pêche émis par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à la suite d'accidents survenant alors qu'ils pratiquent leurs sports favoris dans les limites du Québec.

Le club qui fut blanchi le plus souvent par une autre formation soit quatre fois par les Bourgeois de Rimouski. Suivent avec une fois: Amqui, Matane et Rivière-du-Loup.

statisticien 70-71
Noël BOUCHARD,

Ce permis autorise le détenteur, son épouse et ses enfants de moins de 18 ans à pêcher à la ligne toutes les espèces de poisson, mais l'ensemble des prises quotidiennes pour un permis ne doit pas dépasser la limite prévue pour une seule personne par le règlement de la pêche sportive au Québec.

Dans la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, les périodes d'ouverture et les prises quotidiennes autorisées sont les suivantes:

Achigan à petite bouche: 18 juin au 31 mars, 10 en tout.

Achigan à grande bouche: 18 juin au 31 mars, 6 en tout.

Maskinongé: 18 juin au 31 Doré jaune: ouvert à l'année, mars, 2 en tout.

10 en tout.
Doré noir: 21 mai au 31 mars, Bar d'Amérique: 18 juin. Prise de la glace. Pas de limite.

Esturgeon de lac: 15 juin au 14 mai, 2 en tout.

Truite mouchetée, de mer, rouge, omble de l'arctique: 23 avril au 19 septembre. 25 en tout, le poids global ne dépassant pas 15 livres.

Truite grise, moulac, brune, arc-en-ciel, ouananiche: 23 avril au 19 septembre. 5 de chaque espèce.

Junior "B" régionale

"RECORDS" — 1970-1971

... Le premier but de la saison 1970-71: Charles Murphy des Albatros de Rivière-du-Loup, le 29 octobre 1970 contre les Bourgeois de Rimouski à Rivière-du-Loup.

... Le but le plus rapide en première période: Gilbert Ouellet des Albatros de Rivière-du-Loup contre les Castors de Matane; le 24 janvier 71... 0.08 secondes.

... Le but le plus rapide en deuxième période: Gilbert Ouellet des Albatros de Rivière-du-Loup contre les Castors de Matane; le 27 décembre 1970... 0.14 secondes...

... Le but le plus rapide en troisième période: Jacques Desjardins des Castors de Matane contre les Aiglons de Mont-Joli le 8 décembre... 0.13 secondes...

... La première punition mineure (deux minutes) de l'édition 1970-71: Gilles Berger des Albatros de Rivière-du-Loup contre les Bourgeois de Rimouski; le 29 octobre 1970...

... La première punition majeure (cinq minutes) de l'édition 1970-71: Réjean Proulx des Bourgeois de Rimouski et Gilbert Ouellet des Albatros de Rivière-du-Loup; le 29 octobre 1970...

... La première punition de mauvaise conduite (10 minutes) de l'édition 1970-71: Eric Turbide des Albatros de Rivière-du-Loup contre les As d'Amqui; le 1er novembre 70...

... La première punition extrême d'inconduite de partie: Valier Therriault des Bourgeois de Rimouski; le 15 novembre 1970 contre les Aiglons de Mont-Joli à Rimouski...

... La première punition de match: Daniel Joncas des Castors de Matane; le 29 décembre 1970 contre les Aiglons de Mont-Joli à Matane...

... La première suspension de l'édition 1970-71: Daniel Joncas des Castors de Matane; le 29 décembre 1970...

... Le plus de punitions dans une partie régulière pour les deux équipes: le 19 février 1971

Vente de meubles chez les Meubles Florent St-Pierre

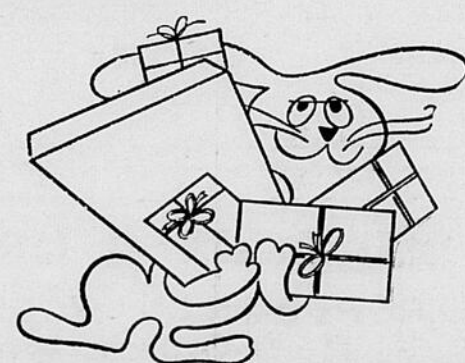
239 ouest, St-Joseph — Rimouski
Tél.: 723-6814



Le choix de meubles que nous vous offrons avant Pâques est considérable.

LES PRIX LES PLUS BAS VOUS SERONT CONSENTIS.

Venez nous visiter.



Une attention spéciale sera portée aux nouveaux mariés

Reformulation des recommandations de la Commission de la Jeunesse

A sa première séance régulière de travail, l'Assemblée synodale de Rimouski a entériné une décision demandant la reformulation des recommandations de la Commission de la Jeunesse. On souhaite une refonte dans un esprit communautaire, travail devant être effectué par un comité de révision composé, entre autres, de MM. Charles-Edouard Jean, délégué de la dite commission, Richard Boulanger, Jean-Yves Thériault, Jacques Thériault, qui ont fait des interventions au cours des débats en ce sens, et des jeunes. L'Assemblée plénière qui siègeait samedi dernier à l'Institut familial de Rimouski, a remis au 17 avril prochain, date de la prochaine rencontre, l'étude et le vote des recommandations refaites de la Commission de la Jeunesse.

Cette décision globale faisait suite à une longue série d'interventions, au cours desquelles on a surtout insisté sur un caractère majeur du rapport, qui devient une sorte de projection adulte dans le monde des jeunes. Ce reproche marquait aussi les inégalités et les imprécisions des recommandations, certaines, selon les "intervenants", étant même en nette contradiction avec des conclusions mêmes du mémoire.

Le débat, apportant nécessairement des opinions pour ou contre le contenu du document, a pourtant donné un consensus concernant l'intégration totale des jeunes au sein d'une Eglise rajeunie, ne "souffrant plus de structurite", afin de leur donner l'opportunité de vivre pleinement leur vie chrétienne dans une communauté qui est leur, qui les

englobe. C'est pourquoi on a exprimé l'avis que des propositions rendent mal, par défaut sémantique ou d'interprétation, la nécessité d'une intégration directe des jeunes dans l'Eglise d'aujourd'hui, quoique, dans l'ensemble, on a trouvé le document fort réaliste.

Les participants, comme le délégué de la Commission de la Jeunesse, ont aussi remarqué un caractère et "aisé" de la consultation, démontrant une sorte d'absence des jeunes ruraux. M. Jean, pour sa part, a souhaité que tous les "marginiaux" participent pleinement à cette troisième phase du Synode, soit l'Assemblée synodale, dont les 130 membres (il y en avait 108 samedi dernier à Rimouski) doivent étudier les rapports des 13 commissions, donner leur avis et voter les recommandations.

Le président du comité exécutif de la 3e phase, Mgr Louis Levesque, archevêque de Rimouski, a déclaré, lors de l'ouverture de cette nouvelle étape du Synode diocésain, qu'il était très important que tous les diocésains soient constamment au fait du déroulement de la situation et a posé deux questions: "quel Dieu est peut-être mourant ou mort parce qu'il était faux, et quel Dieu est en nous plus vivant que jamais parce qu'il est le vrai Dieu? Quelle forme terrestre de chrétienté ou quelle installation d'Eglise semble avoir subi, chez nous aussi, l'injure du temps, et quelles sortes de disciples du Christ, rassemblés en son nom, peuvent au mieux poursuivre sa mission d'amour auprès de nos frères, les hommes d'aujourd'hui?"

Dimanche du développement des peuples

Le dimanche, 28 mars prochain, tous les chrétiens, à travers le pays, seront appelés à contribuer à une collecte en faveur des pays du Tiers-Monde dans le cadre de la campagne "Carême de Partage '71".

Cet appel en faveur des peuples pauvres est, cette année, organisé conjointement par l'Organisation pour le Développement et la Paix" et les Eglises Unies, Presbytérienne, Luthérienne et Anglicane, sous le thème "Un espoir... le développement".

Le Directeur Général de l'Organisation pour le Développement et la Paix, M. Roméo Maione, a commenté le choix de ce thème en ces mots: "Par ce thème, nous espérons amener les chrétiens à partager l'espérance des pauvres qui, par leurs efforts quotidiens, contribuent à construire un monde meilleur. Il est urgent que des gestes de solidarité soient posés pour que les peuples du Tiers-Monde soient soutenus dans leurs efforts de développement et ce, au nom de la justice et de la fraternité. Pour poursuivre leur travail, ces hommes ont besoin de notre appui. C'est ce à quoi seront employés les fonds recueillis à l'occasion de ce Carême de Partage".

En 1970, grâce à la contribution du public canadien, "Développement et Paix" a pu canaliser vers des réalisations de développement socio-économique, une somme totale de \$2,152,000. De chaque dollar recueilli, 26 sous ont été affectés à des programmes d'agriculture et de pêcheries, 19 sous au développement communautaire, 16 sous à l'éducation de base et à l'alphabétisation; 8 sous pour chacun des secteurs suivants: irrigation, petites industries artisanales, santé et bien-être; 6 sous ont également

servi à financer des programmes de formation de cadres, de leaders et d'animateurs. Enfin, un montant de 8 sous est allé pour le secours d'urgence. Le total des effractions au Tiers-Monde s'élève donc à 92 sous par dollars. Cela fait que seulement 8% du budget a été nécessaire pour administrer ces programmes, organiser la campagne et

réaliser un travail d'éducation ici-même, au Canada.

L'ensemble des églises canadiennes a recueilli, en 1970, un montant total de 3.7 millions de dollars. En joignant de nouveau leurs efforts, cette année, en plus de dépasser cet objectif, les églises espèrent réaliser une action plus efficace pour le Tiers-Monde.

RESSERREZ LES LIENS...



Dans le but de promouvoir la bonne entente entre canadiens anglais et canadiens-français, la Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent permet à chaque année une période d'échanges entre ses étudiants et les étudiants de différentes provinces du Canada.

On se rappellera que de tels échanges ont déjà été réalisés avec des élèves de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse. Cette année les étudiants de Rimouski ont pour partenaires des étudiants de la Nouvelle-Ecosse, plus précisément d'Halifax. Ceux-ci ont déjà rendu visite à nos rimouskois du 13 au 20 février dernier. Les nôtres iront donc vivre une semaine avec leurs partenaires d'Halifax du 27 mars

au 3 avril prochain.

A leur tour, ils pourront se rendre compte sur place de la mentalité, de la façon de vivre de ces canadiens anglais. Ils partageront durant cette semaine la vie familiale et scolaire de leur partenaires. En plus du bagage de culture qu'ils en rapporteront, nos étudiants rimouskois auront également la grande chance de parler, de "pratiquer" leurs connaissances acquises dans la langue anglaise.

Nous leur souhaitons donc bon voyage et un séjour des plus enrichissants chez nos compatriotes anglais.

Blondin Laplante, responsable, chef de groupe d'anglais, Ecole Paul-Hubert.

EPICERIE RIOUX Enr.

NAZARETH
TEL. : 724-4424 - 23
459 RUE LASALLE
BIERE - PORTER

SPECIAUX DU 23 AU 27 MARS 1971

PAS DE LIVRAISON POUR LES SPECIAUX SEULEMENT

SOC DE PORC
DESOSSE
sans perte
lb **.53**

CHOPS DE VEAU
rég. 1.29
SPECIAL **.89**

BACON LEGRADE
EN 1 LIVRE
Rég. .89
SPECIAL **.65**

FILET MIGNON
COMMERCIAL
CONGELE
Lb **1.49**

BOEUF HACHE
FRAIS
Rég. .65
SPECIAL **.59**

Fesse de jambon
DESOSSEE
SANS PERTE
DEMI CUIT
Régulier 1.09
SPECIAL **.89**

FARINE "PURITY"
SAC DE 7 LBS
SPECIAL **.69** Economie .20

Mélange à gâteaux
"MONARCH"
10 oz **.69** Economie .20
4 pour

SAUCE A LA
VIANDE
"CATELLI"
14 oz **.36**

SIROP de TABLE
"HABITANT"
32 oz **.37**

SOUPE POIS
ou légumes
"HABITANT"
1 4oz **.16**

SURF
Format géant
Rég. 1.59
SPECIAL **1.29**
Economie .30

SUNLIGHT
Liquide 24 oz
Rég. 2'99
SPECIAL **2.89**

COKE
KING SIZE
6.61
Economie .04

ORANGES

Grosneur 113
Régulier .79
Economie de .06 **.73**

BANANES
Régulier 13 lb
SPECIAL **.09**
Economie .04

PATATES
en 50 livres
Rég. \$1.50
SPECIAL **1.29**
Economie .21

BISCUITS "DAVID" 4 paquets dans 1 Rég. .99 SPECIAL **.79** Economie .20



Les prix miracles?

ÉCONOMIE PERMANENTE

Depuis plus de deux ans,
nos prix miracles vous font économiser
chaque semaine, à l'année...
Une économie vraiment permanente!

Continuez d'économiser
comme vous l'avez fait
DEPUIS PLUS DE DEUX ANS!



pm achats bonis

COMPAREZ

MACEDOINE DE LEGUMES Raymond de Choix bte 19 oz	.16
ANANAS TRANCHES Kon Tiki de Choix bte 28 oz	.36
JUS DE TOMATES Orchard King de Fantaisie Bte 48 oz	.29
SAUCE BAR-B-Q Gaza bte 14 oz	.28
MOUTARDE Condor Pot 16 oz	.29

pm bas tous les jours

COMPAREZ

MAIS EN GRAINS ENTIERS Orchard King de Fantaisie bte 12 oz	.19
COMPOTE DE POMMES Orchard King de Fantaisie bte 19 oz	.21
JUS DE POMMES Orchard King Vitaminé bte 48 oz	.31
SHAKE-N'BAKE Pour poulet 2 1/2 oz	.28
NOUILLES LANCIA Natures, petites ou grosses Pot 12 oz	.20

pm bas tous les jours

COMPAREZ

NETTOYEUR LIQUID Steinberg bte 32 oz	.56
SAUCE HOT CHICKEN Steinberg bte 7 oz	.10
SAUCE AU BOEUF Cordon Bleu bte 10 1/4 oz	.21
SAUCE CHILI Steinberg bouteil. 11 oz	.33
PUREE DE TOMATES Orchard King bte 5 1/2 oz	.12

pm bas tous les jours

COMPAREZ

COTON-TIGES Q-Tips pqt 252	.93
COUCHES HYGIENIQUES Flush-A-Byes pour jeunes enfants pqt de 48	1.99
PATE DENTIFRICE Colgate avec MPP tube fam. ord. ou thé des bois, 10¢ de r.	.81
RINCE-BOUCHE Steinberg bouteil. 16 oz	.59
FIXATIF A CHEVEUX Suave bte 10 oz	.49

pm produits populaires

COMPAREZ

SAUCE ST-HUBERT Hot chicken, B.B.Q. et blanc la bte	.29
BOISSONS FBI orange ou raisins reconstitué cruche 64 oz	.55
CAFE SECHE A FROID Taster Choice pot 4 oz (pot 8 oz 1.97)	1.12
PRODUITS CATELLI Maca. Spaghetti ou spaghet. pqt 16 oz	.21
FLOCONS DE MAIS Kellogg's 16 oz	.58

Condor Pot 16 oz **.29**
DETERSIF
 Arctic Power bte géante **1.05**
SPIC & SPAN
 Bte géante **.96**
NETTOYEUR A TAPIS
 Glory en aérosol bte 24 oz **1.88**

Natures petites ou grosses Pqt 12 oz **.20**
GRU AU PRECUIT
 Robin Hood Pqt 10 oz **.37**
GRU AU INSTANTANE
 Robin Hood bte 44 oz **.59**
METRECAL LIQUIDE
 Saveurs assorties Cont. 8 oz **.33**

Steinberg bte 5 1/2 oz **.12**
SAUCE A SALADE
 Steinberg pot 16 oz **.36**
RAGOUT DE BOULETTES
 Cordon Bleu avec sauce bte 1 1/4 lb **.66**
JUS D'ORANGE
 Steinberg, reconstitué pot 64 oz **.73**

Steinberg bte 10 oz **.49**
FEUILLE D'ALUMINIUM
 Steinberg Roul. 12" x 25' **.35**
TISSUS FACIAUX
 Élégant, couleurs assorties bte de 400 **.35**
BREEZE
 King Size 25¢ off **1.64**

Renoggs 16 oz **.38**
HUILE VEGETALE
 Monarch bout. 32 oz **.79**
DETERSIF LIQUIDE
 Mir 2 bout. 24 oz **.67**
ESSUIE-TOUT SCOTT
 Couleurs assorties 5¢ de rabais pqt de 2 **.57**

BAS TOUS LES JOURS
 \$ pm
BISCUITS AU CHOCOLAT
 STEINBERG
 SAC 1 LB **39¢**

ACHAT BONI
JUS DE POMMES
 VITAMINE, CANADA DE CHOI? ORCHARD KING
 BTE 48 OZ **31¢**

BAS TOUS LES JOURS
 \$ pm
LAIT EN POWDRE
 ECREME, INSTANTANE STEINBERG
 PQT 3 LB **1.05**

ACHAT BONI
CAFE INSTANTANE
 CHASE & SANBORN
 POT 10 OZ **1.49**

BAS TOUS LES JOURS
 \$ pm
PAPIER DE TOILETTE
 ELEGANT
 PQT 8 ROUL. **99¢**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



BOEUF DE L'OUEST ECONOMIQUE
Gros, petits filets
 OU COTELETTES, EN BIFTECK OU ROTI
.99 la lb



POULETS 2 à 3 lb
 CONGELES, EMPAQUETES SOUS VIDE
 CANADA CATEGORIE "A"
.29 la lb



BACON TRANCHE
 SANS COUENNE - STEINBERG
 PQT 1 LIVRE **55¢**
 PAQUET DE 1/2 LIVRE 33¢



JAMBON FUME
 DANS L'EPAULE, SANS JARRET
.45 la lb

Rôti de palette
 Coupe ordinaire
 Boeuf de l'Ouest, économique la lb **.69**
Boeuf haché
 Frais la lb **.59**
Jeunes dindons
 5 à 9 lb, congelés
 Canada Catégorie "A" la lb **.39**
Cuisses ou poitrines
 de poulet bte 10 lb **4.49**
Ailes ou foies
 de poulet bte 10 lb **2.49**
Gigots d'agneau
 de Nouvelle Zélande La lb **.89**
Foie de boeuf tranché
 Déveiné et sans peau la lb **.65**
Longes de porc
 Maigres, fraîches,
 Bout des côtes, env. 3 lb la lb **.49**
Saucisses fumées
 Sans peau, Steinberg Pqt 1 lb **.55**
Saucisses de porc
 Steinberg Pqt 1 lb **.59**
Roulé Cottage
 Fumé Legrade la lb **.75**
Filets de sole
 haddock bte 5 lb **4.29**

BOEUF EN QUARTIER
 PRET A PLACER AU CONGELATEUR
 COUPE A VOTRE CHOIX
 Nous avons du faisan
 faites vos réservations
 pour Pâques

\$ pm pâtisseries

Tarte aux pommes
 Steinberg, 10¢ de rabais 24 oz
 avec ou sans cannelle 8" Ch. **.39**
Roulé au bleuets
 ou au chocolat, Steinberg, 10 oz Ch. **.29**
Brioche sucrées
 Erable et noix, Steinberg
 Glaçage à l'érable Pqt de 12 **.39**
Gâteau blanc
 Nouvelle-Orléans 15 oz **.39**
 Coconut et glaçage à l'orange 15 oz **.39**
Pains au raisins
 Tranchés, Steinberg Pains 12 oz **2.35**
 11¢ de rabais
Tartes aux fruits
 Pêches, raisins, 24 oz **.49**
 Sucre, 18 oz, Steinberg 8" Ch.
Pâte préparée
 Pour mini-pizza (avec recette) pqt 12 **.43**
Brioche du Carême
 Steinberg, Epicées pqt de 8 **.45**
Tarte-brioche danoise
 au caramel, Steinberg 14 oz **.49**

DICTIONNAIRE GENERAL
 VOL. NO 9 **.99**

Chaises à jardin
 Rayées, tension à ressort **2.99**
Sacs à déchets
 Steinberg, pqt de 25 **.99**

\$ pm fruits et légumes

BANANES CABANITA
 PETITES, SAC EN POLY
12¢ LA LB

POMMES DE TERRE
 DU QUEBEC — CANADA NO 1
 SAC 10 LB **36¢**
 (SE CONSERVENT EN HIVER)

Brocoli
 de Californie, Grosseur 14
 Gros paquets Chacun **.48**

Céleri Pascal
 de Floride, Grosseur 24
 Canada No 1 Le pied **.39**

Carottes
 en paquets de Californie Chacun **.25**

Echalotes
 de Californie, Canada No 1
 Gros paquets Chacun **.12**

Pommes délicieuses
 Rouges et jaunes, de C.B.
 Qualité Extra de Fantaisie la lb **.29**

Navets
 du Québec, Canada No 1 La lb **.08**

Réunion spéciale

Des clubs de l'âge d'or

L'Association Régionale des clubs de l'Age d'Or a tenu dernièrement à Rimouski, une réunion spéciale où les territoires de la Métis et du Grand-Portage étaient représentés.

L'assemblée se prononce à l'unanimité sur les recommandations suivantes :

1. Signature d'une pétition recommandant au Ministre de la Santé du Québec, monsieur Claude Castonguay, qu'une clause soit inscrite à la loi de l'assurance santé du Québec donnant la gratuité des médicaments sur prescription aux assistés sociaux et les personnes âgées de la province.

2. Une démarche sera faite auprès du Ministère des Affaires Sociales et du coordonnateur de ce Ministère à l'O.D.E.Q. pour l'engagement d'un animateur à plein temps, au niveau régional pour les clubs d'Age d'Or et les foyers d'hébergement pour personnes âgées. On sait qu'à l'heure actuelle, c'est le C.L.E.Q. qui s'occupe particulièrement de l'animation de ces organismes.

La concentration des glaces ne devrait pas être trop forte au printemps

OTTAWA — Malgré les violentes tempêtes et de fortes chutes de neige de cet hiver, la concentration des glaces le long de la côte de Terre-Neuve ne devrait pas être trop forte au printemps, a déclaré hier monsieur Don Jamieson, ministre des Transports.

Selon M. Jamieson, le rapport des glaces de l'hiver dernier dans la Baie de Baffin à l'automne avait été plus élevé que l'année précédente, mais que la surveillance aérienne des glaces par le Service météorologique n'indique pas, jusqu'à maintenant du moins, que la concentration puisse être trop forte le long de la côte de l'île à l'approche du printemps. Il se peut cependant, que les glaces s'étendent au sud jusqu'à Saint-Jean (T.-N.), chose qui ne s'est pas produite depuis trois ans.

Le Service météorologique assure la surveillance aérienne des glaces au-dessus du littoral depuis le milieu de janvier, en utilisant des aéronefs spécialement équipés et transportant des observateurs des glaces formés à cet effet. Les vols ont lieu plusieurs fois par semaine afin de fournir au Bureau central des glaces du Ministère à Halifax des renseignements qui serviront à établir les prévisions des mouvements des glaces nécessaires à la navigation.

Le ministère continuera de surveiller étroitement le mouvement des glaces et, au besoin, il fournira l'aide de brise-glace afin d'appuyer la navigation dans les chenaux côtiers et dans les ports les plus fréquentés.

Votre rapport d'impôt : une assistance gratuite qui facilitera votre tâche...

Des bureaux temporaires de renseignements du ministère du Revenu du Québec sont ouverts pour aider les contribuables qui sont en butte à des difficultés dans la préparation de leur rapport annuel d'impôt sur le re-

venu.

Le personnel spécialisé attaché à chacun de ces bureaux est à la disposition des contribuables

pour leur fournir gratuitement les renseignements dont ils ont besoin.

Ainsi, les citoyens de la ré-

gion de Rimouski peuvent consulter les experts du ministère du Revenu jusqu'au 30 avril, de 9 heures le matin jusqu'à 7 heu-

res le soir, au bureau régional de la Régie des Rentes, situé au 50 est, rue de l'Evêché, à Rimouski. Téléphone : 723-8337.



YOU

are invited by

The Parliamentary Committee on the
CONSTITUTION OF CANADA

to a

PUBLIC MEETING

to discuss your country, Canada,
and the way you want it to be

RIMOUSKI

TUESDAY, APRIL 20

**TIME AND PLACE
WILL BE ADVERTISED LATER**

The special Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Constitution of Canada is travelling across Canada to find out what people think about our country and its future—whether our present constitution meets all our requirements.

It will be something like a Town Hall meeting. Everybody who loves Canada and has some ideas about the way it should grow and develop is invited. You don't have to be an expert or represent any group. We want the opinions of individual Canadians—men and women, old and young, rich and poor and in-between. Your thoughts can be spoken or you may wish to present a brief, or you may prefer to sit and listen.

You will be most welcome. Come and enjoy a friendly exchange of views on questions that affect the future of Canada—the constitutional aspects of questions like:

CITIES • LES VILLES
POLLUTION • LA POLLUTION
MINORITY RIGHTS
LES DROITS DES MINORITÉS
FEDERAL POWERS
LES POUVOIRS FÉDÉRAUX
WOMEN'S RIGHTS
LES DROITS DE LA FEMME
BILINGUALISM • LE BILINGUISME
REGIONAL DISPARITIES
LES DISPARITÉS RÉGIONALES
EDUCATION • L'ÉDUCATION
THE SENATE • LE SÉNAT
LA MONARCHIE
MONARCHY

*Those who wish to present
briefs should contact:*

MR. MICHAEL B. KIRBY,
Joint Clerk of the Special Joint Committee
on the Constitution of Canada,
HOUSE OF COMMONS,
Ottawa, Ontario (613) 992-9987

*Ceux qui désirent présenter un mémoire
sont priés de communiquer avec:*

M. MICHAEL B. KIRBY,
Cogreffier du Comité spécial mixte sur la
Constitution du Canada,
CHAMBRE DES COMMUNES,
Ottawa (613) 992-9987

VOUS

êtes l'invité du

Comité parlementaire sur la
CONSTITUTION DU CANADA

à une

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

pour discuter de la constitution
et de l'avenir du Canada

LE MARDI 20 AVRIL

**HEURE ET LIEU SERONT INDIQUÉS
À UNE DATE ULTERIEURE**

Le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada visite toutes les régions du pays pour connaître ce que les citoyens pensent du Canada, de son avenir et pour savoir si la Constitution actuelle convient à leurs aspirations.

Les réunions du Comité revêtiront le caractère de réunions publiques. Cette invitation s'adresse à tous ceux qui aiment le Canada et qui veulent le voir se développer comme il convient. Point n'est besoin d'être expert ou de représenter un groupement. Le Comité veut connaître l'opinion de tous les Canadiens quels qu'ils soient, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, riches et pauvres. Il est loisible à chacun d'exprimer ses idées oralement ou par écrit ou bien simplement d'assister aux réunions.

Le Comité vous invite cordialement à participer à cet échange d'idées sur les problèmes constitutionnels qui façonneront l'avenir du Canada.

LA SEMAINE AU CEGEP

Durant les deux premières semaines qui ont précédé, nous avons tenu à présenter au grand public les options nouvelles que le Cegep offrira à sa clientèle de l'an prochain. Nous avons déjà parlé des techniques à l'administration et de l'éducation spécialisée. Il nous reste à présenter à nos lecteurs les techniques de radiologie.

OBJECTIFS DES PROGRAMMES

Radiodiagnostic

L'étudiant en techniques de radiodiagnostic est préparé en vue d'aider le médecin à établir plus facilement le diagnostic chez ses patients par la production de radiographies de bonne qualité; il apprend à radiographier le patient selon les positions et les régions anatomiques demandées; il doit aussi savoir vérifier et contrôler les facteurs d'exposition de l'appareil R-X, le développement, l'identification et le classement du film. L'étudiant apprend aussi les précautions nécessaires pour se protéger et protéger les autres d'une exposition excessive aux radiations Roëntgen.

Radiothérapie

C'est l'utilisation de radiations ionisantes dans un but thérapeutique. Pour le technicien, ceci implique une double responsabilité:

- premièrement, technique, car il doit voir à l'application adéquate et précise du traitement prescrit par le radiothérapeute.
- deuxièmement, para-médicale, car il doit contrôler les réactions physiques et biologiques chez ses patients durant toute la durée des traitements.

Il doit pouvoir prendre une décision adéquate et justifiable avant chaque traitement, ceci sous la surveillance immédiate du radiothérapeute.

L'appareillage utilisé est du type R-X (haut voltage) source de radiations gamma; bombes

de Cobalt et de Césium 137. La manipulation de ces appareils doit être confiée à des techniciens compétents et responsables. Ils doivent donc en connaître les effets thérapeutiques, les dangers ainsi que les mesures de protection afin qu'ils puissent s'en servir avec précision et dextérité.

Médecine nucléaire

L'étudiant en techniques de médecine nucléaire apprend à manipuler des appareils très spécialisés; il se familiarise principalement avec les applications et les manipulations des radioisotopes et l'utilisation des appareils de comptage et de captation de substances radioactives.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les techniques en radiologie médicale jouent un rôle essentiel dans le milieu hospitalier. Ils sont des aides indispensables pour le médecin radiologiste, radiothérapeute ou isotopiste. Les techniciens diplômés, après avoir satisfait aux exigences de la société provinciale des techniciens en radiologie, peuvent être embauchés aux endroits suivants: hôpitaux généraux et spécialisés, cliniques médicales et bureaux de médecins, forces armées. Les industries utilisent aussi leurs services.

Le diplômé en techniques de radiologie est reconnu aux Etats-Unis, en Angleterre, en Australie, au Pays de Galles, en Irlande, en Hollande — il peut devenir membres de la société canadienne laquelle a la réciprocité avec les pays mentionnés ci-dessus.

Le champ de spécialisation dans le domaine radiologique est vaste. Le technicien compétent peut obtenir un poste de cadre ou de direction. Les postes de cadre requièrent une expérience d'environ cinq ans, tandis que les postes de direction exigent au moins huit ans d'expérience.

EXPOSITION TECHNIQUE

Tous ceux qui étaient ici l'an passé se rappellent l'Expo-Technique. Si on tient compte du fait que cette exposition ne couvrirait qu'un secteur du Cegep, que les organisateurs n'avaient que des moyens matériels très limités, que nos média d'information étaient loin d'être solidement établis et surtout mal coordonnés, on ne pouvait que se féliciter du succès remporté par cette exposition.

Cette réussite a incité la direction à donner plus d'ampleur à l'événement cette année. Dès le onze février, Messieurs Euclide Ouellet, directeur des services aux étudiants et Ghislain Marcheterre, directeur des sciences et techniques physiques jetaient les bases de la nouvelle organisation. On s'assura la collaboration de Monsieur Roger Ouellet, un des principales chevilles ouvrières de l'expo-technique de l'an dernier.

A ce jour, voici où en sont les choses. Du 19 au 23 avril (inclusivement) le Cegep ouvre ses portes à la région, à partir de l'étudiant du secondaire jusqu'au grand industriel. Le grand public pourra visiter de la cafétéria jusqu'aux laboratoires et de la bibliothèque aux ateliers d'arts.

Il va sans dire qu'il s'agit là d'une démonstration peu banale à monter. L'organisation générale reposera sur l'A.P.C.C.R.

(Conseil étudiant formé de tous les présidents des concentrations). De toute évidence, cet organisme aura besoin de toutes les forces vives du Cegep pour l'épauler dans une tâche aussi écrasante. On peut difficilement deviner l'impact d'une semblable rencontre; des incompréhensions qui tombent parce qu'on aura pu constater de ses yeux; des débouchés multipliés vers le monde du travail.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA NEIGETTE

Le gouvernement du Québec a approuvé l'annexion du territoire de la Commission scolaire de Sainte-Luce au territoire de la Commission scolaire de La Neigette dans le comté de Rimouski. Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.

PAULINE JULIEN

EN L'AUDITORIUM

DU CEGEP DE RIMOUSKI

Mercredi le 31 mars

à 8.30 heures.

Billets :

\$2.00 — \$2.50 — \$3.00



CEGEP de Rimouski Education Permanente

Cours hors cycle — GOLF

Nombres d'heures :	9
Début du cours :	2 avril 1971
Durée :	6 semaines - du 2 avril au 16 mai 1971 (fin de semaine de Pâques excluse)
Fréquence :	1 cours par semaine
Endroit :	Collège de Rimouski - rue St-Louis, entrée de la piscine, local A-87
Jour	Heure
Groupe 1	vendredi 19h à 20h30
Groupe 2	vendredi 20h30 à 22h
Groupe 3	samedi 9h30 à 11h
Groupe 4	samedi 11h à 12h30
Groupe 5	samedi 13h30 à 15h
Groupe 6	samedi 15h à 16h30
Groupe 7	dimanche 9h30 à 11h
Groupe 8	dimanche 11h à 12h30

Déboursés : \$15.00, ce montant doit être payé au premier cours.

Moments fixés pour

l'inscription :

Les inscriptions seront reçues par téléphone seulement aux dates, aux heures et au numéro de téléphone suivants;
Lundi le 29 mars 1971, de 19h à 22h (p.m.)
Mardi le 30 mars 1971, de 19h à 22h (p.m.)
Téléphone 723-1880, local 178

Le directeur du service de l'éducation permanente, Cegep de Rimouski, RIMOUSKI.

À VENDRE

Hôtel de 12 chambres, dont la moitié avec lavabos situé environ à 15 milles de Rimouski. Intérieur refait à neuf. Licence complète. Vaste terrain de stationnement, très belle clientèle. Bon chiffre d'affaires. Livrable dans un délai de 15 jours. Conditions de paiement à discuter.

Maison unifamiliale, deux étages, extérieur en brique et clapboard. Intérieur fini plâtre et gyproc, tapis mur à mur, foyer brique. Chauffage à eau chaude. Livrable très rapidement. Bonne condition de paiement, située à Sacré-Coeur. Grand terrain tout en pelouse avec arbustes, grandeur 125' x 175'.

Maison à deux logements située rue Hudon. Revenus rentables. Extérieur en brique avec tous les escaliers à l'intérieur, perron en ciment. Intérieur tout fini en gyproc. Système de chauffage à air chaud. Grande cave en béton pouvant faire 3 petits logements. Bonne condition de paiement.

ATTENTION :

Avons un besoin urgent de maisons de 2 ou 3 logements, ainsi que quelques bungalows et un petit commerce dans Rimouski. Si votre propriété est à vendre et que vous manquez d'acheteur, n'hésitez pas à communiquer avec nous immédiatement. En plus, nous nous occupons de trouver le financement.

Immeubles & Placement J. A. INC.

COURTIER

30 est, rue Evêché — Rimouski
Tél. 723-6335 — Rés. 723-2543

Commission Municipale d'Urbanisme

Sous la présidence de Monsieur Philibert Labrie, on prend connaissance des cas suivants:

Il est proposé par M. Philibert Labrie, secondé par Léon Ruest et résolu à l'unanimité que les minutes du 17 février 1971 soient acceptées.

Etude d'une esquisse montrant un réaménagement dans l'édifice de Monsieur Roch Fournier, rue de la Cathédrale, édifice sis sur le lot 183-2-2 et 183-1-2, zone C1-12.

Il est résolu à l'unanimité d'exiger du propriétaire, un plan complet à l'échelle indiquant clairement les transformations qu'il se propose de faire à l'intérieur de son édifice, après quoi la Commission municipale pourra se prononcer sur l'émission du permis.

Demande de permis 71E-5 en date du 1er mars 1971 soumise par Québec-Téléphone, 226 rue St-Germain est, pour l'installation d'une enseigne sur le lot 5-2-1 rue St-Germain est, zone C1-18 au coût estimé de \$475.00.

Demande de permis 71-17 en date du 23 février 1971 soumise par Talon Rimouski Ltée, 40 est rue St-Germain, pour rénover le département de marchandises pour hommes dans le magasin sis sur le lot 74 et 153 rue St-Germain est, zone C1-10 au coût estimé de \$4,000. Le permis est accordé.

Demande de permis 71-18 en date du 24 février 1971 soumise par le Centre d'Achat La Grande Place, pour agrandir de 30 pieds la passerelle sise sur la rue St-Germain, sur les lots 548-56-30-2-1, zone C1-10 au coût estimé de \$13,500. Un plan plus détaillé devra être soumis avant que la Commission municipale puisse se prononcer sur l'émission du permis.

Demande de permis 71-21 en date du 25 février 1971 soumise par Jean & Pierre Rioux, C.P. 687, Rimouski, pour la construction d'un édifice de 29 logements sur les lots 211-146-12-59 et 211-146-12-60 Place Mgr Langis, zone R3-43 au coût estimé de \$260,000.00 Le permis est accordé.

Demande de permis 71-20 en date du 25 février 1971 soumise par M. Lucien Bérubé, 372 rue Cathédrale, pour ajouter un logement au deuxième étage de sa maison sise sur le lot 207-55 rue Cathédrale, zone C2-33 au coût estimé de \$500. Le permis est accordé.

Demande de permis 71-21 en date du 25 février 1971 soumise par M. Charles Mailloux, 345 rue Ouellet, pour réparer sa maison sise sur le lot 26-1 boul. St-Germain, zone R2-211 au coût estimé de \$500.00. Le permis est accordé.

Demande de permis 71-22 en date du 2 mars 1971 soumise par Monsieur Pierre-Paul Proulx, St-Charles Garnier, pour la construction d'un garage de 24' X 16' sur le lot 586-61 rue St-Laurent, Rimouski, zone R3-58 au coût estimé de \$400.00. Le permis est accordé.

Demande de permis 71-23 en date du 2 mars 1971 soumise par Monsieur Odilon Côté, 284 rue Dollard, pour ajouter un solarium du côté arrière de sa maison sise sur le lot 7-54 rue

Dollard, zone R3-221 au coût estimé de \$500.00. Le permis est accordé.

Etude d'un projet de déménagement d'une maison sur les lots 233-16 et 233-13 soumis par la Coopérative La Bonne Entente de Ste-Odile, 470 rue Tessier, Rimouski.

La Commission municipale d'Urbanisme ne peut accepter ce projet de déménagement tel que soumis mais elle recommande au directeur de ce commerce d'essayer de trouver un terrain dans le secteur immédiat pour relocaliser cette maison.

On prend connaissance d'un projet d'agrandissement et d'améliorations soumis par Guay & Associés, 260 rue Léonidas, Rimouski.

De l'avis des membres de cette commission, ce projet semble acceptable mais auparavant, le solliciteur devra obtenir de la Cité de Rimouski une permission écrite l'autorisant à procéder aux travaux projetés.

Il a été porté à la connaissance de la Commission que Monsieur Henri-Paul Pinault avait commencé la construction d'un chalet qui servira de relais pour un terrain de golf qu'il est à aménager sur sa terre portant le No 57-66.

De l'avis des membres, après s'être entretenue avec le propriétaire, le règlement 655 de construction et de zonage devrait être amendé de façon à permettre dans les zones d'aménagement différé, certains aménagements qui seraient du domaine du sport, comme terrain de golf, courts de tennis, centre d'équitation, en somme pour les sports nécessitant de grande superficie sans qu'il soit nécessaire d'organiser un trop grand équipement.

Un projet de subdivision du lot 211-146-12-60 soumis par Monsieur Jean-Yves Asselin, arpenteur-géomètre. Le projet est accepté.

Projet de subdivision du lot 210-3-10-2 soumis par Monsieur Louis-Léon Doyon, arpenteur-géomètre. Ce projet ne peut être accepté à moins d'être accompagné d'un plan pour tout ce secteur.

Projets de subdivision des lots 32-12-2-39, 206-64-188, 187, 186, 185, 207-104-172 et 207-104-173 soumis par Monsieur Louis-Léon Doyon, arpenteur-géomètre. Les projets sont acceptés.

Après étude approfondie du projet de Monsieur Henri-Paul Pineault, recommandation est faite au Conseil municipal à l'effet d'amender le règlement 655 relativement aux zones d'aménagement différé pour incorporer dans ce dit règlement, la possibilité de permettre l'aménagement des terrains qui seraient du domaine sportif comme exemple, terrain de golf, courts de tennis, centre d'équitation, c'est-à-dire les sports qui nécessiteraient de grande superficie sans qu'il soit nécessaire d'organiser un trop grand équipement du côté de la construction des bâtisses.

Le projet soumis par Monsieur Yvon Coulombe, pour l'aménagement d'un garage sur la rue Pouliot, dans une grange-étable est refusé parce que les garages publics doivent être construits entièrement à l'épreuve du feu.

On prend connaissance d'un plan projet soumis par Nordbec Construction, pour l'aménagement de terrains à bâtir sur les lots 210-3-10 et 209-3-44 Place Mgr Langis.

Il est résolu à l'unanimité de soumettre ce plan au service du Génie de la Cité afin qu'il détermine si ce plan projet tel que prévu ne présenterait pas certains inconvénients dans l'aménagement des services.

Demande de permis 771-24 en

date du 5 mars 1971 soumis par Les Constructions Pull Lavoie, 45 est rue St-Germain pour la construction d'un bungalow sur le lot 36-8 rue David, zone R2-209 au coût estimé de \$14,000. Le permis est accordé.

Demande de permis 771-25 en date du 5 mars 1971 soumise par Les Constructions Pull Lavoie pour Monsieur Michel Tremblay, pour la construction d'un bungalow sur le lot 35-39 rue de la Sapinière, zone R1-245 au coût estimé de \$14,600. Le permis est accordé.

Demande de soumission 71-26 en date du 5 mars 1971 soumise par Les Constructions Pull Lavoie, 45 est rue St-Germain, pour la construction d'un bungalow sur le lot 27-20-5 rue des Ardenes, zone R1-229 au coût estimé de \$16,500. Le permis est accordé.

Demande de permis 71-27 en date du 5 mars 1971 soumise par Les Constructions Pull Lavoie, 45 est rue St-Germain, pour la construction d'un bungalow sur les lots 27-20-6 et 28-5-14 rue des Ardenes, zone R1-229 au coût estimé de \$16,500. Le permis est accordé.

Demande de permis 71-29 en date du 5 mars 1971 soumise par Les Constructions Pull Lavoie, 45 est rue St-Germain, pour la construction d'un bungalow sur le lot 27-20-4 rue des Ardenes zone R1-229 au coût estimé de \$14,600. Le permis est accordé.

Il est recommandé à Monsieur Pull Lavoie de soumettre des plans d'implantation à l'échelle indiquant clairement les sites proposés, les dimensions des cours latérales et d'alignement à la rue pour toutes les demandes de permis de construction soumises à la Commission.

Demande de permis 71-30 en date du 9 mars 1971 soumise par JMB. Construction Inc. pour MM. Marc Côté et Gilles Labbé, 639 rue St-Germain est pour la construction d'un DUPLEX sur le lot 215-11-5-2 rue St-René ouest, zone R2-48 au coût estimé de \$22,500. Le permis est accordé.

Demande de permis 71-32 en date du 10 mars 1971 soumise par M. Roch Fournier, 158 rue Cathédrale, pour aménager un logement et 5 chambres dans son édifice sis sur les lots 183-1-2 et 183-2-2 rue Cathédrale, zone C1-12 au coût estimé de \$17,000. Le permis est accordé.

Tous ces permis sont accordés sujets aux dispositions du règlement de construction et de zonage.

Vous désirez les plus nouveaux tissus pour vos robes, manteaux et ensembles

rendez-vous à :

La Boutique du Tissu de Rimouski Enr.

CONFECTION ET INSTALLATION DE TENTURES

TISSU A LA VERGE — Estimé gratuit

Tél : 723-1039

97, avenue St-Louis — Rimouski, Qué.

Hôtel du Boulevard

ELLES SONT REVENUES
LES DANSEUSES A
GOGO TOPLESS

à la DISCOTHEQUE du ST-BAR
et au BAR SALON SCOPITONE

TAVERNE

"LE
GOBELET"

REPAS
D'HOMMES
D'AFFAIRE
A \$1.20

COCKTAIL
SCOPITONE

L'ENDROIT LE PLUS VIVANT ET LE PLUS POPULAIRE A RIMOUSKI.

Hôtel du Boulevard

170 ouest, St-Germain — Tél. : 723-9231

A L'Imprimerie Blais
c'est parfait

ATTENTION... ATTENTION...

Professionnels, hommes d'affaires, Industriels...
SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES (T.A.S.)
bientôt en opération

Des personnes responsables et qualifiées recevront vos appels en votre absence et vous les communiqueront selon votre désir.

Pour informations additionnelles, écrire à case postale 203 à Rimouski ou communiquer à 723-2118.

TRANS-QUEBEC (T.A.S.) INC.

(jno)

BAS CULOTTES

1ère qualité, "One Size", une grandeur nu ou ordinaire. Blanc, ivoire, beige, épice, ambre, miel doré, moka, brun, taupe, charcoal, marine, olive. \$7.00 la douzaine. Directement du grossiste.

DIANE HOSIERY ENRG.
6786 31e Avenue,
Rosemont, Montréal 409. Qué.



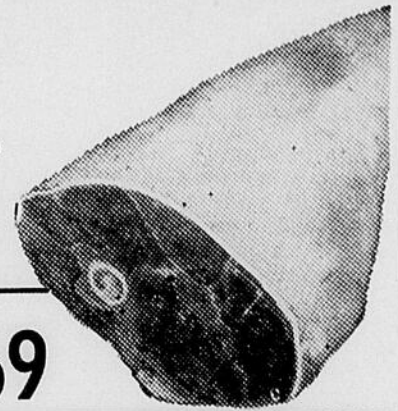
Service
24 hres

EN VIGUEUR LES 25-26-27 MARS



COMMENCEZ LA SEMAINE DU BON PIED AVEC DE SUPERBES SPECIAUX

ROTI DE FESSE D'AGNEAU du printemps
Nouvelle-Zélande
demi ou complet la livre **.59**



BACON SWIFT PREMIUM — 16 oz **.69**

SAUCISSE FUMEE FEDERAL
16 oz **.59**

BOLOGNA FUME MORCEAUX
La livre **.35**

PAS de LIVRAISON pour les SPECIAUX SEULEMENT

PRODUITS CO - OP

CAFE INSTANT - 10 oz **1.29**
JUS DE TOMATES-DE FANTAISIE — 48 oz **.33**
Pêches en demies DE FANTAISIE — 28 OZ **.45**
Beurre d'arachides-36 oz **1.45**
Huile végétale - 24 oz **.63**
Lait écrémé poudre 3 lbs **1.15**
Nettoyeur poudre 21 1/2 oz **.28**
PAIN COOP
1 lb **.19** 2 lbs **.29**

BEURRE NO 1 "CO-OP"
La livre **.66**

CAFE MOULU "Chase & Sanborn"
La livre **.95**

ALIMENTS "HEINZ" POUR BEBES
en purée 4 3/4 oz **.14**

DETERGENT EN POUDRE "ALL" chaudière nylon
20 livres **6.99**

BISCUITS VIAU ROYAL OU VILLAGE
2 livres **.59**

ARACHIDES "PLANTERS"
blanches 10 oz **.43**
brunes 10 oz **.38**

SAUCISSES FRAICHES LOUSSES
la livre **.59**

CRETONS
11 oz **.75**

BOLOGNA FUME TRANCHE FEDERAL
la livre **.39**

PIZZA "CARLO" "ALL DRESS"
Chacune **.69**

PIZZA "CARLO" PEPPERONI
Chacune **.59**

PATES ALIMENTAIRES "CATELLI"
16 oz **.22**



FROMAGE "Cheez Whiz" "KRAFT"
32 oz **1.39**

ORANGES DE FLORIDE
Grosneur 125 Douzaine **.39**

CITRONS DE CHOIX E. U. NO 1
Grosneur 140 **6 pour .33**

OIGNONS JAUNES DU CANADA NO 1
5 LBS **.31**

NAVETS DU QUEBEC LA LIVRE
.04

CARAMEL KRAFT 14 oz **.45**
Pâte à dents Pepsodent Format géant **.59**
Poivre noir - Schwartz pur 8 oz **.89**
Jus d'orange sucré LIBBY'S - 48 oz **.49**
Salade aux fruits Del Monte - 28 oz **.55**
Mais en crème Harmonie 19 oz **.20**
Saumon Keta Tea Rose 1 lb **.83**
Papier de toilette Cashmere - 6 rouleaux **.79**
Moutarde "Heinz" 16 oz **.27**
Brevages aux fruits "ALLEN'S" oranges, raisins Punch - 48 oz **.37**

Confitures de fraises VACHON 48 oz **.99**
Sirop d'érable pur CITADELLE bout. 16 oz **.79**
Mélange à gateaux DES ANGÉS Robin Hood 15 oz **.57**
Savon toilette LUX 3 barres **.43**
Cire liquide CLAIR de Johnson 27 oz **1.23**
Détergent liquide à vais. SUNLIGHT - 24 oz **2.85**
Soupe Aylmer - Poulet et nouilles - Poulet et riz - Champignons 10 oz **.18**
Huile à bébés JOHNSON - 4 1/2 oz **.75**
CURE-OREILLES Johnson - 144's **.69**



de Rimouski LA MENAGERE **723-3391**
de Bic **736-4329**
de Ste-Odile LA BONNE ENTENTE **723-6513**



L'aviation à votre service

Par Gérard Ducarme

Le printemps est là, mais l'hiver n'a pu se résoudre à laisser complètement la place et il nous a encore obligé à subir une mini-tempête de neige cette dernière fin de semaine. Prions pour que cela soit la dernière de l'année.

Aux dernières nouvelles Air-Gaspé aurait finalement acheté son Avro 748, avion de transport de 56 passagers, de même qu'il aurait loué le hangar ouest de l'Aéroport afin d'y faire la maintenance sur ce nouvel avion ainsi que sur le DC-3. Cela va amener un peu d'animation dans l'aviation à Rimouski, du moins espérons-le...

En fin de semaine dernière l'Aérocummander de la Compagnie Anglo-Pulp de Forestville est venu faire faire sa maintenance à Rimouski, et a du rentrer en vitesse à Forestville car la température là-bas comme ici d'ailleurs, commençait à se gâter...

Pour avancer dans la revue des principaux Twins, nous allons voir cette semaine :

- Piper Navajo
- Cessna 421
- Beech Queen-Air

PIPER NAVAJO

Avec cet avion ainsi que tous ceux qui vont suivre cette semaine et les semaines suivantes, nous rentrons dans les avions qui sont utilisés dans 75% des cas pour de petites ou moyennes compagnies, sur des lignes à horaires plus ou moins réguliers, du fait de sa très grande versatilité.

Question technique, il est d'un échelon supérieur à tout ce que nous avons pu voir jusqu'à date, avec deux moteurs de 310 forces chacun. Il peut emporter jusqu'à neuf passagers à une vitesse frisant les 150 mph et sur



une distance de 1100 milles. On peut dire en plus, qu'il possède des caractéristiques de décollage assez satisfaisantes et que à peu près tous les terrains d'atterrissage lui sont ouverts.

CESSNA 421

On pourrait faire les mêmes remarques sur cet avion de même que sur celui qui va suivre, les mêmes remarques que sur le piper Navajo en ajoutant cependant que son utilisation va être 50/50, c'est à dire que l'on va l'utiliser 50% du temps sur la ligne et les autres 50% seront pour une utilisation d'avion exécutif pour les déplacements sur longue distance, pour une compagnie hors de l'aviation.

Ses 8 passagers auront la possibilité de se rendre d'un point A à un point B distants l'un de l'autre de 790 milles en 3 heures et un peu plus grâce à la traction de deux moteurs développant chacun 375 hp.

BEECH QUEEN-AIR

C'est le plus gros des trois et aussi le plus luxueux. Son utilisation sera partagée sur la ligne à horaires et sur le transport d'exécutif, ou encore sur les charters en tous genres.

Ses deux moteurs de 390 chevaux lui permettent de parcourir près de 1000 milles à 230 mph avec 11 passagers à son bord et tout leur bagage.

Une version Turbo-charge existe pour ses trois avions et leur permet de monter plus haut en altitude, lorsque la température est idéale pour cela.

En terminant je rappelle à tous ceux qui veulent prendre leur cours de pilotage que c'est la période idéale pour commencer.

Gérard DUCARME

Propriétaire de barrage ou ouvrages de retenue d'eau

Par suite des fréquentes et abondantes chutes de neige et d'une accumulation exceptionnelle de neige sur le sol, le ministère des Richesses naturelles du Québec attire l'attention des propriétaires de barrages ou ouvrages de retenue d'eau qu'une fonte rapide de cette neige occasionnera un danger pour ces ouvrages, les biens et aussi la vie des concitoyens.

Le ministère recommande fortement à ces propriétaires de vérifier la stabilité de leurs barrages ou des ouvrages de retenue d'eau et d'exercer une surveillance dans leurs méthodes d'opération de ces ouvrages, surtout ceux dont présentement les réservoirs sont pleins.

Dans le cas d'un doute sur les dangers que peuvent causer ces genres d'ouvrages, une vérification pourra être faite par les ingénieurs du ministère des Richesses naturelles.

Le ministère demande donc la collaboration de tous les propriétaires pour l'informer de la présence et de l'état des ouvrages douteux, qui peuvent être cause de graves dommages matériels en cas de rupture.

5 bureaux d'examen de conduite d'automobile dans la région du Bas Saint-Laurent

Le ministère des Transports du Québec publiait récemment la liste de ses bureaux d'examen de conduite d'automobile dans notre région.

Ces bureaux sont au service des personnes qui veulent ou doivent subir un examen de conduite pour la première fois. Peut aussi s'y présenter les conducteurs qui sont dans l'obligation de passer de nouveaux examens pour obtenir le renouvellement de leur permis de conduire.

Le ministre des Transports, M. Georges-E. Tremblay, informe également les citoyens de la région qu'ils peuvent obtenir gratuitement à ces mêmes bureaux un exemplaire du "Guide de l'automobiliste", brochure que l'on doit lire attentivement afin de pouvoir répondre aux questions de l'examen écrit.

Dans la région du Bas Saint-Laurent ces bureaux sont situés aux endroits suivants :

- MONT-JOLI — 32 Nord, boulevard Jacques-Cartier; New CARLISLE — C.P. 154; RIMOUSKI — 210, Saint-Laurent Ouest; ILES-DE-LA-MADELEINE — Cap-aux-Meules; Gaspé — rue Lesseps.

Haut Commissariat à la Jeunesse

Le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports de même que l'administration du programme des "Jeunes Voyageurs" sont passés au cours des dernières semaines sous le contrôle du ministère de l'Éducation. Accompagne ce transfert, le solde non-dépendé des crédits votés à ces organismes par l'Assemblée nationale.

Le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, ainsi que l'administration du programme des "Jeunes Voyageurs" étaient antérieurement sous l'égide du ministère des Communications.

Protocole d'entente

Le 25 mars prochain, à 29h30, le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec signera avec les villes qui seront les hôtes des Jeux Territoriaux et Régionaux de l'Est du Québec un protocole d'entente pour la réalisation de ces jeux.

Cet événement se tiendra à l'Hôtel de Ville de Matane, à Matane et sera suivi d'une rencontre d'information qui permettra à toutes les personnes pré-

sentes de prendre connaissance de tous les éléments qui seront mis en place et par les villes et par le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec pour assurer le succès de cette manifestation sportive régionale.

Egalement, nous ferons connaître à ce moment toutes les personnes qui pourront être impliquées dans la réalisation de ces jeux, de même que les étapes qui seront franchies d'ici la mi-juillet pour assurer la tenue de cette compétition.

Le Rimouskois 'à votre service'

RENSEIGNEMENTS UTILES

(DU 18 OU 24 MARS)
HEURES DES TRAINS

	Quotidien	Scotian	Ocean-Chaleur
Vers l'ouest	06.45	03.15	23.18
Vers l'est	20.20	07.30*	01.00

*Correspondance pour Gaspé, via CN

PISCINE DU COLLEGE DE RIMOUSKI

13h00 à 14h30: étudiantes; 15h00 à 16h30: étudiants; 19h30 à 22h30: adultes de 16 ans et plus (bain mixte). Horaire des fins de semaine.

PISCINE DE MONT-JOLI

Lundi au vendredi: 8h30 à 15h30: réservé aux écoles; 16h00 à 17h30: bain mixte pour tous; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans. Vendredi soir: 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes et enfants de 15 ans accompagnés. Samedi: 9h00 à 11h00: bain mixte pour enfants de 15 ans et moins; 14h00 à 16h00: bain familial; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans et plus. Dimanche: 14h00 à 16h00: bain familial; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans et plus.

SOLEIL - LUNE: LEVERS ET COUCHERS

	SOLEIL		LUNE	
	LEVER	COUCHER	LEVER	COUCHER
Jeudi, le 25 mars	05.55	18.17	05.10	17.09
Vendredi, le 26 mars	05.53	18.19	05.31	18.33
Samedi, le 28 mars	05.51	18.20	05.54	19.54
Dimanche, le 28 mars	05.49	18.22	06.20	21.20
Lundi, le 29 mars	05.47	18.23	06.50	22.41
Mardi, le 30 mars	05.45	18.24	07.27	23.58
Mercredi, le 31 mars	05.44	18.26	08.15	—

NOUVELLE LUNE le 26 MARS.

MAREES

JOUR	Heure	Pieds	JOUR	Heure	Pieds
Jeudi, 25 mars	00.50	11.5		15.15	13.3
	06.50	1.8		21.20	.2
	13.00	13.4	Lundi, 29 mars	03.35	15.0
Vendredi, 26 mars	19.25	.7		10.00	-0.2
	01.30	13.0		16.00	12.4
	07.40	.7		21.55	.8
Samedi, 27 mars	13.50	13.8	Mardi, 30 mars	04.15	14.5
	20.05	.2		10.50	.5
	02.10	14.2		16.45	11.3
Dimanche, 28 mars	08.30	-0.1		22.35	1.6
	14.35	-13.8	Mercredi, 31 mars	05.00	13.6
	20.40	.0		11.40	1.6
	02.50	14.9		17.35	10.0
	09.15	-0.4		23.20	2.6

FUTURES MAMANS

A vous, futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'ÉDUCATION PRÉNATALE DE RIMOUSKI INC. a des infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignement, appelez Mme Séguin (723-3161) ou Mme Poirier (724-4146).

CENTRE S.O.S. AMITIE

Si tu as besoin d'aide... N'hésite pas. Téléphone à 723-4020 (jour et nuit)

AUTOBUS (LE VOYAGEUR)

Vers Québec et Montréal: 8.50 — 12.50 — 16.10 — 23.15 tous les jours, 19.55 vendredi et dimanche.
Vers Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé: 3.00 Ste-Anne-des-Monts, 9.30 Matane vendredi et dimanche, 17.00 Gaspé tous les jours.
Vers New Carlisle et Percé: 17.00 New Carlisle tous les jours, 17.00 Percé vendredi seulement.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi: 13h30 à 17h30, 19h à 21h30; samedi: 9h à 11h30, 13h30 à 16h30.

HEURES DES MESSES

CATHEDRALE: Samedi: 19h15; dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.
NAZARETH: Samedi: 19h30; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00.
POINTE-AU-PERE: Sam.: 20h00; Dim.: 8h00, 9h30, 10h00, 11h30, 17h00, 19h30.
SACRE-COEUR: Samedi: 20h00; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h15.
ST-ANACLET: Samedi: Samedi: 19h30; Dimanche: 7h30, 10h00, 19h30.
STE-AGNES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.
STE-ODILE: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h00, 9h00, 11h00.
ST-PIE-X: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h00, 10h30, 11h30, 19h30.
ST-ROBERT: Samedi: 19h30; Dimanche: 8h30, 10h00, 11h00, 17h00.
ST-YVES: Samedi: 19h30; Dimanche: 8h15, 9h30, 11h00, 19h30.
STE-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli): 9h00, 11h00, 17h00, 19h00.
NOTRE-DAME-DE LOURDES (Mont-Joli): 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30.
STE-BLANDINE: Samedi: 19h15; Dimanche: 10h00 et 17h00.

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

Clinique d'immunisation et de vaccination:

NAZARETH: Jeudi 1er avril de 10.00 à 11.00 heures
ST-ROBERT: Jeudi 1er avril de 2.00 à 3.00 heures
RIMOUSKI (U.S.): Vendredi 2 avril de 2.00 à 4.00 heures

Clinique antituberculeuse:

RIMOUSKI (U.S.): Mardi 30 mars à 1.30 heure.

Hygiène dentaire:

Une émission radiophonique, chaque soir, du lundi au vendredi de 7.00 à 7.05 heures à CJBR radio.

Taux préférentiels pour les films québécois

Le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, vient d'annoncer un réaménagement des frais de visionnement des films cinématographiques. A partir de maintenant, les films québécois seront exonérés à 100 pour cent; les films originaux de langue française à 50 pour cent; pour les films doublés ou sous-titrés en français, la réduction sera de 20 pour cent. C'est dire que les films québécois bénéficient désormais d'un statut

préférentiel. Les modifications portent sur deux articles du règlement concernant les cinémas et les ciné-parcs, traitant d'un des films présentés au Bureau de surveillance en première instance ou en version modifiée, l'autre de ceux qui lui sont soumis en revision. M. Cloutier a précisé que ces nouvelles constituaient la première d'une série de mesures qu'il entend prendre pour favoriser le cinéma québécois.

Championnats provinciaux de natation

La région de l'Est du Québec s'est distinguée en fin de semaine à l'Université Laval de Québec et s'est méritée deux médailles (1 argent — 1 bronze) lors des Championnats Provinciaux de natation.

— 32 clubs de natation de la Province étaient réunis pour ce championnat. Ce qui représentait les 600 meilleurs nageurs de la Province.

— Pour la première fois, la région de l'Est du Québec était représentée par 2 jeunes nageurs du club Les Loups Marins de Rivière-du-Loup. Suzanne Méthot (10 ans) et Louis Joncas (7 ans).

— Ce dernier a grandement impressionné en se méritant 2 médailles (1 argent — 1 bronze). Il se classa 2ième dans la finale du 50 mètres dos crawlé avec un temps de 47 7/10 secondes alors que dans la finale du 50 mètres

style libre, il se classait en 3ième place avec 40 9/10 secondes. Les 2 épreuves dans la catégorie 8 ans et moins.

Ligue Junior

SERIES ELIMINATOIRES

	POINTEURS		
	B	P	Tot
Proulx, R. (B)	9	12	21
Beaulieu, R. (B)	10	5	15
Lévesque, Gh. (B)	5	7	12
Hodgson, B. (A)	5	6	11
Sirois, R. (B)	6	4	10
Berger, G. (A)	4	5	9
Boudreau, J. (B)	2	7	9
Brisson, D. (B)	1	7	8
Murphy, c. (A)	2	4	6
Mailloux, L. (A)	2	4	6
Rouleau, J. (A)	1	5	6
Jourdain, P. (B)	0	6	6

GARDIENS DE BUT

D. Bélanger (B) 2,60 buts alloués
G. Roussel (A) 4,00 buts alloués

Remise d'un chèque de \$500.00



Sur cette photo nous voyons M. Joachim Chénard, président du Club Richelieu, (à gauche), remettant un chèque de \$500.00 à M. Guy Jacques, président et directeur musical du Corps de Clairons "Les Voltigeurs" de Rimouski (au centre) lors du souper hebdomadaire Richelieu. M. Aurèle Laplante, responsable des oeuvres au Club Richelieu accompagne M. Chénard et Jacques.

Nomination au ministère de la Santé

M. Claude CASTONGUAY, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, a annoncé la nomination de M. Jacques PIGEON au poste de directeur général de la Coordination régionale au ministère de la Santé, de la Famille et du Bien-être social. M. Pigeon travaillera en étroite collaboration avec les directeurs généraux, les organismes régionaux, les groupements communautaires et les organismes gouvernementaux agissant sur le plan social dans les régions. Né à Québec, le 18 janvier 1938, M. PIGEON a été chef de cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean MARCHAND. Après des études à l'Académie de Québec et à la faculté des sciences de l'université d'Ottawa, M. PIGEON fut courriériste parlementaire au quotidien l'Action à Québec avant d'être journaliste affecté aux événements politiques pour le journal La Presse de Montréal.

SIGNATURE D'UN CONTRAT PAR LE MINISTRE DES TERRES ET FORETS

Au nom du gouvernement, monsieur Kevin Drummond a signé un contrat avec la Société Dionne et Dionne, de Saint-Mathieu, comté de Rimouski, pour le rachat de sa concession forestière d'une superficie d'environ cinquante milles carrés, située sur le territoire de l'Ancienne Seigneurie Nicolas Rioux, concession qui s'appelait "Nicolas Rioux, numéro un".

L'indemnité que le gouvernement offre à la compagnie est de cent-trente-deux mille six cents (\$132,269) dollars, soit soixante et quinze mille cinq cents dollars (\$75,500) pour la concession elle-même et cinquante-six mille cent dollars (\$56,100) pour tenir lieu de valeur résidentielle pour les chemins qui y ont été construits.

La concession forestières constituait un obstacle au progrès technique, économique et social de la région de Rimouski; il

était nécessaire que le gouvernement reprenne possession de ce territoire.

Une telle politique est conforme aux objectifs de l'entente générale de coopération dans la réalisation du plan de développement de la région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, conclue entre le gouvernement du Canada et celui de Québec le 26 mai 1968.

Décès

A Pointe-au-Père, le 14 mars est décédé subitement M. Adhémar Lavoie, pilote à sa retraite; époux de Dame Fleurianne Gagné.

Les funérailles ont eu lieu en l'Eglise de Pointe-au-Père le 17 mars et de là au cimetière paroissial.

On vous offre de l'emploi

MARCHE DU TRAVAIL LOCAL :

I) Aides familiales :
Fonctions : Soins des enfants, cuisine générale, et entretien ménager.
Conditions de travail : \$25. à \$30./semaine — 5 à 6 jours/sem. 2 à 5 enfants.
Exigences : 2 ans d'expérience — références.
II) Vendeur :
Fonctions : Vente de fonds mutuels, fonds de pension, placements.
Exigences : 21 à 45 ans, dynamique, 9ème année et plus.
Salaire : A Commission : possibilités très bon revenu.

III) Comptable :

Fonctions : Prendre charge du système comptable d'une entreprise Rimouskoise.
Exigences : 28 à 40 ans et au moins 5 ans d'expérience, responsable de la comptabilité générale d'une entreprise de 100 employés.
Salaire : \$150.00 ou plus selon compétence.

MARCHE DU TRAVAIL EXTERIEUR :

I) Vendeurs :
Fonctions : Rencontrer et convaincre des particuliers et des chefs d'entreprises de placer leur argent. Découvrir les opportunités de prêts pour l'argent placé. Evaluer les possibilités placements pour les clients.
Exigences : personnalité, apparence soignée, facilité de parole marquée — fortes aptitudes de persuasion — bonnes connaissances des systèmes financiers.
Conditions de travail : Salaire à commission. Travail à des heures irrégulières.

Exigences : personnalité, apparence soignée, facilité de parole marquée — fortes aptitudes de persuasion — bonnes connaissances des systèmes financiers.
Conditions de travail : Salaire à commission. Travail à des heures irrégulières.

II) Estimateur en Construction :

Fonction : Préparer les estimations selon les plans et devis. Carculer les quantités et les coûts en matériaux et en main-d'oeuvre. Déterminer l'outillage à être acheté ou loué. Faire des croquis. Discuter avec les fournisseurs de l'achat et de la date de livraison des matériaux.

Exigences : Technicien diplômé 3 ans, bilingue et 2 ans d'expérience pour un employeur important.
Conditions de travail : Salaire : \$150. par semaine, à discuter.

III) Vendeur :

Fonctions : Vendre ou louer des phonographes commerciaux dans les hôtels, bars salon et restaurants. Postes à Rimouski, Cantons de l'Est, Lac St-Jean, Abitibi, Québec, Montréal, Trois-Rivières.

Exigences : 25 ans et plus — maturité — apparence très soignée — Voiture non requise mais préférable.
Salaire : 15% de commission.

Centre de Main-d'oeuvre du Canada, 182 de la Cathédrale, RIMOUSKI, P.Q. 723-2257.

A LOUER

Vaste local commercial situé dans le Centre-Ville Rue St-Germain - Est

Pour renseignements, téléphonez à :

723-8691

(jno)

AUBAINE

Ameublement de qualité pour magasin, en partie ou complet. Prix et conditions raisonnables.

Tél : 723-3235

ou 723-8900

(jno)

BINGO

A l'école Dominique Savio de Nazareth

Tous les mardis à 8.00 heures

\$1.00 pour 14 tours — GROS LOTS

au profit des loisirs

(24)

Êtes-vous âgé de 65 ans ou plus?

Vous pouvez maintenant avoir droit à un Supplément de revenu garanti augmenté en plus de votre Pension de sécurité de la vieillesse. Mais vous devez en faire la demande maintenant!

Si vous avez reçu un supplément en 1970...

vous pouvez avoir droit à des prestations augmentées à partir du 1er avril 1971. À partir de cette date le maximum combiné des prestations de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti sera de \$135.00 par mois pour un célibataire ou une personne mariée dont le conjoint n'est pas pensionné, et de \$255.00 (\$127.50 à chacun) par mois pour un couple marié, pensionnés tous les deux.

Vous avez déjà reçu une brochure de renseignements et une formule de demande de supplément. Si vous croyez y avoir droit et si vous n'avez pas encore rempli et posté votre demande, faites-le immédiatement. Le Supplément de revenu garanti augmenté ne vous sera pas envoyé auto-

Si vous n'avez pas reçu de supplément en 1970

vous pouvez maintenant y avoir droit à partir du 1er avril 1971. Près de 300,000 Canadiens de plus seront dans ce cas. Le revenu ouvrant droit au supplément a été augmenté. Le nouveau montant maximum des prestations de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti sera de \$135.00 par mois pour un célibataire et de \$255.00 par mois pour un couple marié (\$127.50 à chacun), pensionnés tous les deux.

matiquement. Vous devrez en faire la demande chaque année.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires ou si vous avez besoin de conseils pour déterminer vos droits à ce supplément augmenté, écrivez au bureau régional de la Sécurité de la vieillesse, aux adresses indiquées ci-dessous :

Vos bureaux régionaux de la Sécurité de la vieillesse sont :

15 rue, Henderson
Québec, Québec
Tél.(418) 694-3332

685 rue, Cathcart
Montréal, Québec
Tél.(514) 879-5750

PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. L'HONORABLE JOHN MUNRO, MINISTRE

- EXPERIENCE
- QUALITE
- RAPIDITE
- BAS PRIX

IMPRIMERIE BLAIS Ltée

Gaétan Ouellet, prop. — 15 ans d'expérience dans l'imprimerie

212 CATHEDRALE

RIMOUSKI

TEL. : 723-2188

NOUS
IMPRIMONS
DE TOUT

3^e SEMAINE
 du concours de Pâques
GAGNEZ DES TIMBRES GOLD STAR
 Demandez votre carte de participation au magasin.

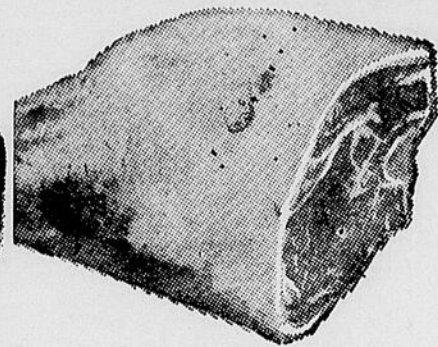


MARCHE GEM licencié

Magasin Amiot Inc.
162 rue Lavoie

En vigueur jusqu'au 27 mars

723-4245
RIMOUSKI



nourri au lait Canada de choix
 UN BOUT OU L'AUTRE

VEAU
 DANS LA FESSE
 FRAIS
 DE LA NOUVELLE SAISON
 La livre
.99

Boeuf, frais
 Haché - la lb **.59**

STEAK de RONDE
 Haché - la lb **.99**

BACON "Empire"
 sans couenne de SWIFT
 Pqt 1 lb **.49**

PATES
 alimentaires spaghetti ou coudes
LIDO Cello 2 lbs **.33**

GROSSE TOURTIERE
BILOPAGE Chacune **.75**
Saucisse fumée Swift Premium
 Paquet 1 livre **.53**

TETE FROMAGE "BILOPAGE"
 Bol de 10 oz **.45**
BOLOGNA en morceaux
 SWIFT La livre **.35**

JAMBON demi cottage
"SWIFT PREMIUM"
 la livre **.73**




TARTES "Meilleur" 3 de 16 oz **1.00**

BEURRE GEM No 1 lb **.67**

 **MELANGE A GATEAUX "DUNCAN HINES"**
 Boite de 19 oz **.38**

CIGARETTES de toutes marques
 Courtes **4.57** longues **4.67**

LAIT EVAPORE "CRINO"
 3 Boites 15 oz **.53**



SURVEILLEZ
 LES CARTES JAUNES ORANGES dans notre magasin ELLES REVELENT NOTRE POLITIQUE DE BAS PRIX TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.

OEUFs Cat. "A" gros FRAIS dz. **.49**

LIQUEUR "COTT" Bout. 30 oz non retournable
5 bout. .95

Jus de tomates "LIBBY'S"
 6 Btes 19 oz **.97**

Riz frit chinois instantané
 Bte 12 oz **.35**

Biscuits soda "CHRISTIE"
 Bte 1 lb **.35**

BLE D'INDE EN GRAINS
 Nibbles 3 btes 12 oz **.65**

Café Instantané TASTER'S CHOICE
 Bocal 4 oz **1.08**

Pain tranché 1 lb **.19**
Pain Laurentien à sandwich 2 lbs **.25**

Betteraves marinées "RAYMOND"
 sucrées ou sures 24 oz **.38**

Concombres NUMERO 1 2 pour **.35**



de serre ONTARIO

PAMPLEMOUSSES de Floride - Grosseur 48 10 pour **.89**

CELERI Frais No 1 gr. 24 Floride le pied **.29**

CAROTTES No 1 du Québec Sac de 5 livres **.43**

RADIS Frais - importés 2 sacs de 6 oz **.25**

CITRONS importés Californie Grosseur 140 **6.39**

EPINARDS Frais importés Sac de 10 oz **.29**

PAPIER TOILETTE "CAPRI"
4 RLX .49

DETERSIF EN POUDRE "BOLD"
 Boite géante **.99**

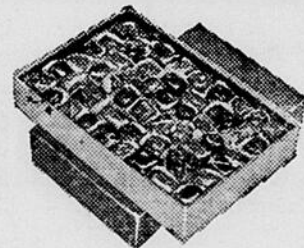
Pâte dentifrice "CREST"
 Format familial **.89**

DETERSIF "MIR" pour la vaisselle
 2 formats 24 oz **.65**

Ampoules électriques "SYLVANIA"
 25-40-60-100 watts
2 ampoules .43

ESSUIE-TOUIT "ROYAL"
 Paquet de 2 rlx **.62**

SUPER SPECIAL CHOCOLAT "TRADITION" de MOIRS ou AUX CERISES Bte 12 oz **.59**



CHOCOLAT ASSORTI "TRADITION" "MOIRS" Boite 5 livres **2.39**